

La  de Tilly  
Gazette

**réédition Volume 2**  
**Gazettes n°7 à n°11**



**Le livret sur l'Eglise Saint Pierre et Saint Paul de La Motte Tilly est toujours disponible.**



# La gazette de Tilly

le journal de l'association « *Mémoire de La Motte Tilly* »

n°7-2012

## Eglise Saint-Pierre Saint-Paul

La Motte Tilly (Aube)  
2<sup>e</sup> édition augmentée – Août 2018



**Franck GERARD**

Président d'honneur de l'association  
« Mémoire de La Motte Tilly »

Préface et post face  
**Jean-Marie HUBERT**  
Vice Président

Entrons dans l'église et osons la rencontre  
**Père Didier NOBLOT**  
Curé de l'ensemble paroissial de Nogent sur Seine

## Qui pour sauver l'église de La Motte-Tilly ?

*Abandonnée depuis de nombreuses années, l'église du village a subi d'importantes dégradations. L'association Mémoire de La Motte-Tilly n'entend pas laisser faire les choses.*

Mottois d'hier et d'aujourd'hui, amis de La Motte Tilly,

Nous avons besoin de vous !

La mémoire et la sauvegarde de notre patrimoine est un devoir pour chacun d'entre nous, jeunes et anciens.

Avec notre association et avec la commune, relançons ensemble le processus de sauvegarde de notre église, tel qu'il a été initié par nos élus.

Aidons les à réaliser notre devoir de sauvegarde de ce merveilleux patrimoine, sauvons notre église comme toutes les autres communes l'ont fait.

D'importantes subventions nous ont été octroyées, mobilisons nous pour qu'elles soient versées avant qu'elles deviennent caduques ou que l'état de l'église ne s'aggrave.

Adhérez ou renouvelez votre adhésion à "Mémoire de La Motte Tilly" afin d'accompagner notre Mairie dans ses démarches et réaliser ce qui fut annoncé dans la presse il y a quelques années déjà.

**Une réunion est prévue vendredi prochain 10 Février à 17h en l'église de La Motte-Tilly. Venez nombreux nous soutenir dans notre action.**

Franck GERARD

Président de l'association « Mémoire de La Motte-Tilly »

Association « Mémoire de La Motte Tilly »  
[www.patrimoine-lamottetilly.fr](http://www.patrimoine-lamottetilly.fr)  
[lamottetilly@gmail.com](mailto:lamottetilly@gmail.com)



Au sommaire de ce nouveau numéro, l'histoire des pompiers de La Motte-Tilly. Plusieurs fois, ils durent faire face à des feux importants. En particulier celui de janvier 1891. Ce sera le premier d'une série qui va créer une véritable psychose dans notre village pendant plus de 6 mois.

## Septembre 1962 - incendie à la ferme de René Dumoulin

Pour ce qui est de l'avortement, sa maîtresse l'accuse de lui avoir conseillé d'aller trouver la sage-femme de Pont. « *Faut pas garder-ca* » lui aurait-il dit.

Marie Gambier alla rendre visite à Clémentine Sevestre, la sage-femme. Elle subit l'opération avec succès et 4 jours après, elle donna le jour à un enfant venu un mois avant terme et qui, on le sait ne vécut faute de soins. La confrontation de la sage-femme et de sa cliente a été faite à Pont même, sur les lieux du crime. Marie Gambier, avec un sang-froid imperturbable, a reconstitué la scène, tout expliqué, et interpellé les voisins à qui elle avait demandé où demeurait Clémentine Sevestre ; elle a même reconnu, en rentrant à la gare de Nogent, un individu qu'elle avait rencontré autrefois chez sa complice.

Clémentine Sevestre est âgée de 39 ans, elle porte des moustaches et des favoris comme un homme. Très intelligente, adroite, douce, connaissant parfaitement son métier, c'était une des meilleures sages-femmes de la région. Avant de se marier, elle habitait Provins où elle se fit remarquer pour sa conduite légère. Mariée à Mr Sevestre, elle vint habiter à Pont-sur-Seine. Elle constitua bientôt une assez belle clientèle. Son mari ouvrit un débit de boissons, mais les clients étaient rares. Plus tard, elle prit l'habitude de boire beaucoup, tint des conversations déplacées pour une femme. Faute de clients, le café ferma. Clémentine Sevestre ne faisait plus d'accouchement que dans la classe ouvrière. La gêne survint. Pour parer à cet inconvénient, elle se livra à des manœuvres abortives sur lesquelles la lumière se fit petit à petit. « *On connaît déjà plusieurs de ces victimes qui n'ont pas craint de la dénoncer à la justice.* »

Marie Gambier s'obstine à garder le mutisme le plus complet sur les incendies dont elle est accusée d'être l'auteur. Malgré toutes les dépositions accablantes des habitants du village et qui sont autant de preuves de sa culpabilité, elle nie avec entêtement. Comme elle ne peut ni expliquer ni contredire certains faits qu'on lui reproche, elle se borne à ne rien avouer.

### Tribunal correctionnel de Nogent-sur-Seine

Marie Gambier comparait fin mai 1891, devant le tribunal correctionnel de Nogent, pour être jugée pour vol et outrage public aux mœurs.

Maître Bichat la défend alors que Mr Bernard représentait le Ministère public.

Pour les vols, le chef d'accusation est écarté, faute de preuve suffisamment établie.

Pour les outrages publics à la pudeur, Marie Gambier est condamnée à 3 mois de prison.

Le 17 juillet, Ernest Picard, détenu à la prison de Nogent sur Seine, sous l'inculpation de complicité d'incendie et d'avortement, est remis en liberté en vertu d'une ordonnance de non-lieu.

En ce qui concerne les incendies et avortement, c'est la cour d'assises qui devra se prononcer.

La sage-femme de Pont sur Seine, et Marie Gambier quittent, le 27 juillet la prison de Nogent sur Seine pour être conduite à celle de Troyes. Elles comparaitront aux Assises de l'Aube, où elles auront à répondre du crime d'avortement dont elles sont inculpées.

(échos nogentais 19 juillet 1891)

#### « Un nouveau sinistre vient d'éclater à La Motte :

*Cette nuit, vers minuit, le feu prenait dans le grenier de Mr Louis Fayolle, manœuvrier. Fort heureusement, Mr Vajou qui demeure en face, aperçut presque aussitôt la lueur et donna l'alarme. La pompe de la commune arrive de suite et on put éteindre le feu avant qu'il eut pris de grandes proportions.*

*Le feu a pris naissance dans le fond du grenier, au coin près du mur qui sépare la maison de Mr Fayolle de la grange de Mr Emile Gambier. Il existe dans ce mur un trou qui a servi autrefois à établir des échafaudages. A 2 mètres de cet orifice se trouvait une botte de paille qui bouchait un passage donnant sur un appentis. D'après l'enquête, c'est vraisemblablement dans cette botte que le feu a pris. De là, des conjectures de toutes sortes dont nous ne voulons pas nous faire l'écho. Nous l'avons dit, c'est Mr Auguste Vajou qui s'est aperçu le premier du sinistre. Réveillé par son chien qui aboyait avec persistance, il se leva et vit de la fumée et une forte lueur dans le grenier de Mr Fayolle. Il cria au feu ! et envoya son fils prévenir les pompiers. Grâce à ces prompts secours, l'incendie ne put prendre de grandes proportions.*

*La toiture a été atteinte par les flammes. Des lattes et plusieurs chevrons ont été consumés. Le faitage et deux pannes ont aussi été atteints par le feu. On voit qu'il était temps et que sans le chien de Mr Vajou et sans la prompte arrivée des secours et des pompes, le sinistre aurait été complet.*

*Personne de la maison n'était monté dans ce grenier depuis plusieurs jours. »*



**Robert Gérard, Marcel Dabel, Gaston Mathelin le chef de corps, Henri Vajou, Paul Mimard, Georges Bénard, Marcel Mimard**

## Septembre 1962 - incendie à la ferme de René Dumoulin

### Quatre bâtiments entièrement détruits • Plus de 15 millions d'AF de dégâts



**Mme Lucile Suchaud, en pleurs, quitte la maison d'habitation qui a été entièrement détruite**

Soutenue par une voisine, Mme Lucile Suchaud, 69 ans, ployant sous le poids de la douleur, regarde sa maison qui achève de brûler, tandis que les pompiers noient les derniers foyers sous des tonnes d'eau.

Pour elle, c'est une vie de labeur qui semble soudain s'écrouler en même temps que les poutres et les pans de mur.

« Il ne nous reste plus rien, Monsieur, même le bétail s'est enfui », dit-elle dans un sanglot.

Le spectacle est en effet impressionnant et les dernières cloisons qui restent encore debout dessinent des formes étranges d'où s'échappent des nuages de fumée noire.

Quatre bâtiments sont réduits en cendre, quatre vastes bâtiments qui contenaient la récolte de l'année, une année entière de travail et aussi bien sûr les installations ménagères et agricoles de la famille de M. René Dumoulin.

Celui-ci vivait en compagnie de son épouse Gabrielle, de son gendre M. Seguin et de sa fille Denise, de son petit-fils Christian, 18 mois, et de sa belle-mère Mme Vve Suchaud.

#### QUATRE HEURES D'EFFORTS

Il était 8 h. 50 environ, M. Dumoulin venait de décharger un tombereau de fumier dans la cour, enserrée dans le corps de bâtiment qui comprenait la maison

d'habitation, une vaste remise, l'étable et l'écurie.

Soudain, une voisine, Mme Tabare, pousse un cri. « Il y a le feu derrière vous », hurle-t-elle à M. Dumoulin. Des flammes s'élevaient en effet de la remise où était entreposé le matériel.

Sans perdre un instant, il alerta les pompiers locaux, placés sous les ordres du sous-lieutenant Jules Julien, et M. Meunier, responsable de la cabine téléphonique de la localité, prévint les sapeurs-pompiers de Nogent.

Ceux-ci, commandés par le lieutenant Benard, ne tardèrent pas à arriver sur les lieux.

Hélas, le sinistre avait déjà pris des proportions énormes. Les quatre bâtiments étaient en flammes, ainsi que le stock de fourrage entreposé dans la cour. Deux grosses lances et quatre petites furent branchées sur les divers foyers, mais c'était encore trop peu pour espérer venir à bout rapidement de l'incendie.

Ce n'est d'ailleurs que vers 13 heures que les sauveteurs parvinrent à se rendre maîtres de la situation, évitant de justesse la destruction d'un vaste bâtiment appelé la ferme « Martier » contigu à la cour.

#### PLUS DE 15 MILLIONS DE DEGATS

Les dégâts sont considérables, les quatre bâtiments ayant été en-

tièrement détruits. 250 quintaux de blé et la même quantité de maïs, ainsi que 40 tonnes de fourrage.

De la maison d'habitation, seuls quelques meubles ont pu être sauvés grâce à l'aide des voisins. Le petit Christian, qui dormait paisiblement dans sa chambre au moment de l'incendie, fut secouru à temps.

M. Dumoulin eut également le temps de sortir ses deux tracteurs de la remise et d'ouvrir la porte de l'écurie où se trouvaient 13 vaches.

Une première estimation des dégâts laisse entrevoir un préjudice de l'ordre de 15 millions d'anciens francs.

Selon l'enquête menée par l'adjudant-chef Daudin, le chef Martinot et le gendarme Choteau, de la brigade de Nogent, il semble que cet incendie ait été provoqué par un court-circuit provenant du disjoncteur installé dans la remise.

M. Robert Peltier, maire de La Motte-Tilly, s'est rendu sur les lieux, ainsi que le capitaine Demarche, inspecteur départemental adjoint des services d'incendie, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Troyes.

Grâce à l'altruisme des habitants de la commune, la famille de M. Dumoulin a pu être immédiatement relogée.

## La relève



Alain Michau, ..... Hervé Grillat, .....

## Les activités du corps aujourd'hui

Depuis quelques années, une diminution sensible des effectifs a été ressentie. On pouvait alors craindre la suppression de la compagnie.

Aujourd'hui, une manœuvre réunit nos pompiers tous les premiers dimanches du mois, sous les ordres de leur chef, David Séguin.

C'est l'occasion de vérifier le bon fonctionnement du matériel (motopompe, tuyau, poteau d'incendie); Aux volontaires désireux de les rejoindre, se renseigner à la mairie.

« La gazette de Tilly » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ».

Il est distribué aux adhérents de l'association.

Responsable de la publication : Franck Gérard

Franck Gérard au château de La Motte Tilly - tél. : 03.25.39.99.67 ou franck.bernex@yahoo.fr

# Qui pour sauver l'église de La Motte-Tilly ?

Abandonnée depuis de nombreuses années, l'église du village a subi d'importantes dégradations. L'association Mémoire de La Motte-Tilly n'entend pas laisser faire les choses.

La petite et très charmante église de La Motte-Tilly va-t-elle un jour prochain retrouver son éclat d'antan ?

L'édifice qui date en partie du XVI<sup>e</sup> siècle a subi en effet, depuis de nombreuses décennies, les assauts souvent intempestifs du temps qui passe.

Un état des lieux souvent difficile à prendre en compte d'autant que la pluie aura fait son œuvre ces derniers temps, l'eau allant ainsi s'infiltrer dans les soubassements mêmes d'une église qui devra être réhabilitée si elle entend accompagner encore longtemps la vie de la commune.

C'est en tous les cas le souhait affiché par l'association Mémoire de La Motte-Tilly et sa présidente, M<sup>me</sup> Van Dongen, inquiets forcément devant l'ampleur de la tâche bien sûr, mais également devant les nombreuses dégradations qui viennent aujourd'hui dénaturer l'ancien édifice.

Voici quelques jours, les responsables de l'association, pour tenter d'alerter les élus et les pouvoirs publics, ont organisé une visite des lieux.

L'occasion pour le maire de la commune, Dominique Cartier, d'accueillir le conseiller général du canton, Gérard Ancelin, mais aussi un représentant du Ministère de la Culture, par ailleurs chargé de mission auprès des Monuments historiques.

Franck Gérard, directeur par intérim du château de La Motte-Tilly, mais aussi secrétaire de l'association, a expliqué aux visiteurs que l'édification de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul remonterait avant 1533, « une époque où la seigneurie était aux mains de la famille Ragulier ».

Mais c'est en 1636 que Marguerite d'Elbeyne, veuve d'Alexandre d'Elbeyne, seigneur de La Motte-Tilly, fonda sous l'invocation de Sainte-Marguerite le patronage de cette chapelle.

Cette chapelle abrite de 1780 les restes et le monument funéraire de l'abbé Terray, dernier contrôleur des Finances du roi Louis XV.

### Des œuvres picturales intéressantes

Antoine Jean Terray fit élever à la mémoire de son oncle ce monument, sculpté par Félix Lecomte, élève de Falconnet.

Les habitants du village mutilèrent en janvier 1793, dans leur ardeur révolutionnaire et leur hostilité contre sa mémoire avec l'appui de la municipalité, le médaillon reproduisant les traits du célèbre abbé trop tard apprécié.

Classé aujourd'hui à l'inventaire des monuments historiques, le tombeau devrait, chacun le souhaite instamment,

## Une journée de soutien le 19 septembre

L'association Mémoire de La Motte-Tilly n'entend pas en rester là. Les idées ne manquent pas chez les amis de Franck Gérard et c'est ainsi que nous avons appris qu'une journée des arts aura lieu dimanche 19 septembre, à La Motte-Tilly.

Une sorte d'exposition-vente ouverte aux artistes de la région, initiée une fois n'est pas coutume à investir la localité.

Cette animation, comme l'a expliqué le vice-président Pierre Brège, devrait se réaliser autour de l'église.

Prévue de 10 h à 19 h, cette exposition sera plus spécialement ouverte aux peintres, sculpteurs, photographes et aux métiers d'arts.

Un concert sera même proposé aux visiteurs à partir de 18 h. Un concert donné bien sûr en la petite église de La Motte-Tilly.



Une visite des lieux a été organisée voici quelques jours.

bénéficier d'importantes subventions allouées notamment par l'état, invité à réhabiliter ce monument funéraire.

La nef, sans style architectural, ne remonterait qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite d'un incendie.

Elle est séparée du chœur par une très belle porte ouvragée en chêne provenant de la chapelle de l'ancien château de Courtavant, propriété des Morel-Vindé, alliés aux Terray au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Possédant bien des attraits, l'église du village abrite aussi un très beau retable se trouvant aujourd'hui dans la chapelle seigneuriale. L'on peut y admirer également plusieurs œuvres picturales intéressantes comme ce tableau représentant « la remise des clés à saint Pierre », accroché au fond de la nef et cet autre tableau qui encadre le retable, une œuvre véritable du XVII<sup>e</sup> siècle, représentant la Vierge.

Gérard Ancelin, bien conscient des efforts qui devaient être engagés pour sauver l'église de La Motte-Tilly, s'est dit prêt à défendre le dossier auprès du conseil général.

Quant à François Cartault, le président de l'association de Sauvergarde de l'Art Français il a également rappelé toute l'attention qu'il portait à l'édifice. Sensible à la qualité architecturale de la petite église, il a expliqué qu'il irait présenter les grandes lignes de ce projet aux instances nationales de son association.

C. LEVERT



Deux tableaux ont été restaurés par M<sup>me</sup> Heymond mais plusieurs autres auraient également besoin de son attention.

La commune envisage de restaurer l'édifice datant des XVI-XVIII<sup>es</sup>. Estimation des travaux : 968 000 €

# Cure de jouvence pour l'église de La Motte-Tilly

L'usage du temps n'a pas épargné l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de La Motte-Tilly. L'édifice des XVI-XVIII<sup>es</sup> est confronté notamment à des problèmes d'humidité. « Il y a des infiltrations. Si la toiture continue à se dégrader, ce sont des ruisseaux d'eau qui s'écouleront », craint le maire Dominique Cartier.

Les dernières réparations remontent aux années 1980. Le beffroi avait retrouvé une seconde jeunesse à l'époque. « Des travaux de remanagement de tuiles ont également été réalisés en 1970-1975. Jusqu'aux années 1970, c'est le château qui entretenait l'église, en mettant du personnel à disposition ».

Il y a quelques années, la commune s'est résolue à prendre le taureau par les cornes pour que ce joyau du patrimoine local ne tombe pas en ruines. « La chapelle de la Marquise de Maille est classée et le reste de l'église est classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques », précise le premier magistrat.

Un projet de restauration a été élaboré par l'architecte Daniel Regnault « avec l'aide de l'architecte des bâtiments de France ». Le chantier se déroulera en cinq phases échelonnées sur plusieurs années : l'assainissement, la réfection de la nef, du clocher, transept et croisée, du chœur et de la sacristie, l'éclairage extérieur, enfin les travaux intérieurs (sols, lambris, voûtes et murs, éclairage, mise en sécurité).

L'intérieur est en fait de plain-pied. L'architecte des bâtiments de France se demande s'il n'y a pas des fresques en-dessous. Nous allons donc attendre avant d'entreprendre quelque chose à ce niveau. Le tout est

direction régionale de l'Architecture, le conseil général, le conseil régional, la réserve parlementaire, l'Association de la sauvegarde des arts français que la Marquise de Maille avait dotés d'un milliard de francs, et les amis du clocher. Nous espérons au maximum 80 % de subventions et un minimum de 60-65 %.

Le reste sera à la charge de la collectivité locale. « Nous avons déjà emprunté 120 000 €. Nous avons réglé une partie des honoraires des architectes. Nous comptons à rembourser quand le prêt que nous avons contracté pour la restauration de la mairie se terminera. Nous avons encore

leurs lamas. La séance s'est achevée par une rencontre avec deux spécimens de camélidés en chair et en os. Cette première manifestation a réuni vingt-cinq personnes environ. Des projections d'opéras et de ballets sont également au programme (lire par ailleurs). Le récit d'une arête lyrique est en projet.

A l'affiche du Club des arts. Projections d'opéras et de ballets filmés à 14 h 30, à la mairie de La Motte-Tilly, Samedi 7 avril : Carmen, opéra français de Bizet; Samedi 21 avril : deux ballets sur le thème de Carmen. Samedi 5 mai : Aida, opéra italien de Verdi avec Pavarotti. Samedi 19 mai : Le vaisseau fantôme, opéra allemand de Wagner. Samedi 2 juin : Le couronnement de Poppée, l'un des tout premiers opéras italiens (Venise 1642) de Monteverdi. Samedi 15 juin : Peter Grimes, opéra anglais de Benjamin Britten. Samedi 30 juin : La fiancée vendue, opéra tchèque de Smetana. Samedi 7 juillet : une surprise. Prix des huit projections : 10 € pour les jeunes et 5 € chaque film pour les adultes. Au profit de la restauration de l'église.

Le Club des arts a mis en place un concours de dessins et d'essais écrits sur le thème des lamas. Une tapisserie tissée en laine de lamas par les Indiens d'Amérique du sud est à gagner. Les oeuvres sont à déposer à la mairie.

une échéance à payer en 2008. Nous éviterons ainsi d'alourdir notre endettement ».

La commune piochera dans ses fonds propres 26 000 € sur deux ou trois ans.

Le chantier pourrait démarrer dès cette année, « dans le meilleur des cas en automne. Nous ne pouvons pas entreprendre les travaux avant d'avoir les arrêtés de subventions. Nous allons peut-être commencer par l'assainissement comme c'était prévu au départ. Nous avons de gros problèmes de toiture. Des tuiles se sont envolées ».

Laurianne PERMAN

## La culture au service du patrimoine

Certains habitants de La Motte-Tilly n'hésitent pas à se retrouver les manches pour leur église. Il y a quelques années, l'Association Mémoire de La Motte-Tilly avait organisé un marché des arts. Les bénévoles avaient permis de remettre en état les douze stations du chemin de croix. Le Club des arts de la Motte-Tilly marche aujourd'hui sur ses pas. Porté sur les lons baperréaux en février, il œuvre pour donner une seconde jeunesse aux autres tableaux de l'édifice et éventuellement à son mobilier.

Ce souci de préserver le patrimoine local est en fait lié à une autre action qui tient l'association à cœur : « Inviter les jeunes (principalement entre 6 ans et 16 ans) de La Motte-Tilly et des environs aux arts de la musique, opéra, ballet, peinture... ».

Précise Dominique Cartier, qui préside le club : « Cette idée est née au cours d'un conseil municipal. Il s'agit d'organiser les enfants de la commune dans un parc d'activités, j'ai rêgé en disant que c'était honneur d'organiser ce genre de sortie aux frais des contribuables », avoue Charles Pitz.

Chouville ouvrière de l'association, avec Valérie Massari, L'élu en critique musical depuis cinquante ans, a donc proposé de sensibiliser le jeune public à la culture, à travers des manifestations au profit de la restauration de l'église.

Le samedi dernier, le club des arts a présenté un film sur les Indiens d'Amérique du sud et

## La création d'un corps de sapeurs-pompiers à La Motte-Tilly

La loi du 2 mars 1831 exigeait de la part de chaque commune la création d'un corps de sapeurs-pompiers. Conformément à l'article 40 de cette même loi, le sous-préfet de Nogent-sur-Seine autorise en 1833 le conseil municipal de La Motte-Tilly à se constituer en conseil de recensement pour faire connaître le nombre d'hommes dont la subdivision sera composée. Seize hommes issus de la garde nationale formeront la première subdivision. Ce chiffre passera à 25 en 1875.

Les volontaires désireux de souscrire l'engagement qui était alors de 5 ans, devaient passer devant une commission d'admission auprès du Préfet, comprenant au moins deux conseillers municipaux. La commune devait subvenir aux dépenses de la subdivision en s'obligeant à maintenir chaque année une gratification au profit de ces hommes : 100 frs en 1875, 170 frs en 1889.

A la tête de la subdivision, un sous-lieutenant est nommé par décret. Sous le Second Empire, le sous lieutenant, comme le maire et ses adjoints, devait prêter le serment suivant :

« Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur »

Voici les noms des premiers chefs de corps : André DESJARDIN en 1853, Savinien VIGNE en 1854, Eugène LEDOUX en 1855

### La pompe à incendie

Dès 1832, la commune consciente de la nécessité d'acquérir une pompe à incendie, avait accepté l'offre de monsieur Terray. L'ancienne pompe à bras du château fut remise à neuf pour la somme de 250 frs, la commune étant jusque-là simplement munie en panier à incendie (au nombre de 115). L'utilisation de la pompe nécessitait la présence d'au moins 18 personnes, rien que pour actionner les bras. Elle était tirée par des chevaux réquisitionnés chez les cultivateurs du village. Le Conseil leur allouera en 1867 une indemnité de 5 frs par cheval réquisitionné.

L'année 1884 verra la construction, dans la rue du chêne, d'un magasin pour la pompe et ses accessoires. Il en coûtera 1.190 frs à la commune.



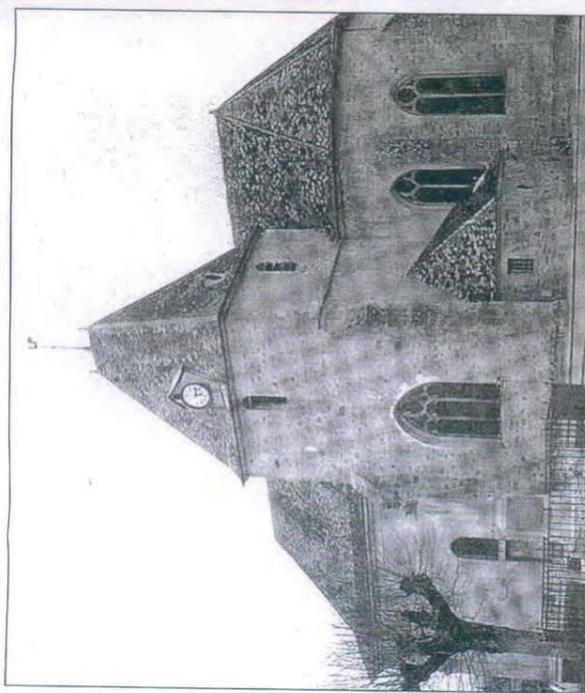
Les pompiers chez Marguerite Mimard, à Fréparoy

### L'habillement

La subdivision exprimera très vite le désir d'avoir un habillement pour faire les manœuvres et aller aux incendies. La commune votera 360 frs en 1844 et 200 frs en 1853. Un marché sera passé avec Emile Charlat, tailleur d'habit à Nogent-sur-Seine. L'habillement sera renouvelé en avril 1867 pour une somme de 1800 frs.

Il existait deux tenues :

- la petite pour les manœuvres et pour aller aux feux ; elle était composée d'une veste et d'un pantalon en drap. Une ceinture et un képi complétaient l'habillement.
- la grande pour les jours de fêtes



La restauration de l'église de la Motte-Tilly pourrait démarrer en automne



Le Club des arts de La Motte-Tilly a présenté un film sur les lamas. A cette occasion, le public a pu faire la rencontre de deux spécimens qui ont élu domicile dans le village

## L'armement

D'autre part, héritiers de la Garde Nationale, les sapeurs-pompiers étaient armés jusqu'au début du 20e siècle.

En 1868, la commune achètera 23 fusils à baïonnette et 23 sabres. Le décret du 29 décembre 1875 régissant les compagnies et les subdivisions de sapeurs-pompiers rappelle que « *les corps de sapeurs-pompiers sont spécialement chargés des secours contre les incendies. Ils relèvent du Ministre de l'Intérieur et ne peuvent se réunir en armes qu'avec l'assentiment de l'autorité militaire* ».

Il est possible que le législateur ait vu dans les corps de sapeurs-pompiers une force supplétive qui pourrait être appelée à contribuer au maintien de l'ordre. Il est plus sûr que l'armement des pompiers, outre un but décoratif pour les revues, était destiné à dissuader les pillards qui auraient pu chercher fortune dans les ruines après un sinistre.

Deux clairons pour le service de la pompe furent achetés en décembre 1878.

## Mesures prises contre les incendies au niveau local

Une circulaire du préfet du 20 mars 1844 demandait aux maires de s'engager à prendre les mesures nécessaires pour prévenir les incendies. A cette époque les 2/3 des habitations étaient recouvertes de paille. Changer de couverture se révélant trop coûteux, il fut décidé que pour les constructions à venir, un écart de 100 mètres serait respecté entre deux habitations. La toiture de ces habitations nouvelles sera composée de matières non combustibles (tuiles, lave, ardoise, zinc...)

En 1897, le conseil municipal désigne Arsène Jacquier pour procéder à la visite des fours et cheminée avec l'assistance d'un maçon et du garde-champêtre.

## Deux incendies vont marquer le village

En janvier 1891, Une succession de feux inquiétants déclenche une psychose dans le village. (lire l'article en pages 7 à 10)

En Septembre 1962, un incendie se déclare dans la ferme de René Dumoulin. Il faudra quatre heures d'efforts aux pompiers pour arriver à éteindre le feu : quatre bâtiments seront détruits. (lire l'article en page 11)



*1958 : les pompiers en manœuvre  
(de gauche à droite : Georges Bénard, Paulin Pelletier et Bernard Gérard)*



*Robert Gérard et Alix Tabard le chef de corps*

**Parade des pompiers dans les rues du village dans les années 50**



*Robert Gérard, le clairon*



*De gauche à droite : Robert Gérard le clairon, Marcel Dabel le tambour et Georges Bénard le clairon*

## Le 12 janvier 1891, un incendie se déclare à La Motte Tilly. Ce sera le premier d’une série qui va créer une véritable psychose dans le village

Le 12 janvier à 5 heures et demie du soir, un incendie se déclare dans des bâtiments appartenant à Julien Fayolle : un hangar et une étable couverts en chaume sont la proie des flammes. Une vache et un cheval sont asphyxiés dans l’incendie. Vers 7 heures du soir, tout paraissait conjuré lorsqu’une seconde alerte se produisit. Le feu venait d’éclater dans une grange pleine de fourrage située à 60 mètres environ du 1<sup>er</sup> foyer et appartenant à Mr Robin Dupont.

Grace à la rapidité de deux pompiers du village, Anatole Desjardins et Ernest Chasselon, les dégâts sont limités. La grange de Robin Dupont et les bâtiments voisins sont en grande partie sauvés. Outre les deux pompes de La Motte Tilly, se trouvaient sur le lieu du sinistre, les pompiers de Courceroy, de Gumery et de Trainel.

**Cinq jours plus tard, alors qu’une épaisse couche de neige recouvre le village**, un nouvel incendie éclate vers 6 heures du soir, dans des bâtiments appartenant à Mr Michon Lachaume. En quelques instants, une grange, une étable et un hangar sont envahis par les flammes. Les bestiaux peuvent néanmoins être sauvés, à l’exception d’un jeune veau. La maison d’habitation et l’écurie ont été aussi préservées. Tout le reste est complètement détruit. Les pertes sont évaluées à 9725 frs dont 6000 pour les bâtiments et 3725 francs pour le mobilier. Ce dernier comprend principalement un manège à chevaux, des pailles et fourrages et de l’orge battu.

Ce second sinistre jette la consternation dans la commune, car on ne peut l’attribuer qu’à la malveillance. Le journaliste de l’Echo Nogentais engage « *les habitants de La Motte Tilly, s’ils ne veulent pas se voir incendier les uns après les autres, à rivaliser de zèle et de surveillance, à aider surtout la justice dans son rôle difficile dans cette circonstance, en ne lui cachant rien de tout ce qu’ils savent. S’ils découvrent enfin ce misérable incendiaire qui ne craint pas de ruiner et de jeter la consternation dans leur paisible village, qu’ils le livrent au juge, sans pitié mais aussi sans brutalité : la loi du lynch n’est pas faite pour des français.* » Les habitants se mobilisent alors et assurent une surveillance la nuit de 7 heures du soir à 7 heures du matin.

Et pourtant, **le 28 janvier, un nouvel incendie éclate** : c’est le quatrième sinistre depuis le 12 janvier. Cette fois, le feu a pris à 6 heures et demi du soir. L’incendiaire profitant de l’instant où la nuit est venue, où les cultivateurs prennent leur repas du soir et où la surveillance n’est pas encore commencée, mit le feu dans une grange appartenant à la veuve Racheté Fayolle, et dans laquelle le père de cette dernière, Mr Julien Fayolle déjà incendié le 12 janvier, remisait de la paille et du fourrage. L’un des carreaux d’une petite fenêtre donnant sur la rue était cassé. Rien de plus facile pour quelqu’un d’y jeter un charbon embrasé ou simplement une allumette qui communiqua le feu au fourrage. Les pertes en bâtiments sont nulles. Par contre, 2000 kg de paille et 2000 kg de fourrage sont brûlés et en partie perdus par l’eau des pompes. Mme Racheté était allée dans cette grange à 9 heures. Quelques minutes avant que l’incendie soit signalé, Mme Masson Favin, venant de chez sa sœur, était passée devant avec ses enfants. Rien d’anormal n’avait été remarqué par ces personnes.

### Enquête de la gendarmerie : un suspect

Après ses multiples incendies, la gendarmerie s’empare de l’affaire et se livre à une minutieuse enquête. Quelques indices ont été relevés, mais les preuves matérielles sont maigres. Plusieurs personnes sont interrogées. Des soupçons s’étaient portés tout d’abord sur quatre personnes de la localité : trois femmes et un domestique. Après une première enquête sommaire, ce dernier et deux des femmes n’ont plus été inquiétés.

Mais des apparences graves planent sur la femme Gambier née Marie Sageon, âgée de 29 ans, couturière. Son mari, Etienne Gambier travaille comme scieur de long à Nogent.

Un jour que Mr Michon Lachaume conduisait ses vaches pour les abreuver au ruisseau qui coule près de la demeure de la femme Gambier, celle-ci l’invita à prendre le café. Mr Michon qui était marié depuis six mois, refusa l’offre. Elle lui en conserva toujours rancune. Elle allait rarement chez les époux Michon, achetant du lait, par-ci par-là, trois ou quatre fois dans l’espace d’une année. Justement le soir où le feu éclata chez Mr Michon, elle vint dans cette maison pour demander du lait et pendant qu’on la servait, elle se planta devant la fenêtre, regardant au dehors avec une fixité étrange. Lorsque le lait fut mesuré, Mme Michon remarquant qu’elle n’avait pas changé de position lui dit :

- *Tu regardes comme mes carreaux sont brouillés. Je ne les lave pas si souvent que toi.*
- *Moi, je vois jaune, répondit la femme Gambier*

En effet la grange brûlait et les flammes se communiquaient déjà au manège ainsi qu’à la vacherie. Il n’y avait guère que cinq minutes que la visiteuse étaient entrée auprès de la famille Michon, rassemblée. En si peu de temps, l’incendie ne pouvait prendre d’aussi grandes proportions. Comment se fait-il que Marie Gambier n’ait pas vu la lueur avant d’entrer, puisqu’il faisait nuit et que le bâtiment embrasé se trouvait en face d’elle ?

Le 13 janvier, le lendemain de l’incendie chez Mr Julien Fayolle, on s’aperçoit que deux montants de la palissade qui sépare le jardin de ce dernier de celui des époux Gambier, étaient cassés et renversés. Par ce passage, on pouvait sans être vu, aller jusqu’à la grange de Mr Fayolle et mettre facilement le feu à la toiture de chaume qui descendait à deux mètres du sol. Et justement encore, quatre jours auparavant, Marie Gambier cherchait à emprunter cent francs à Mr Fayolle qui s’empressait de les lui refuser, et pour cause. Cette coïncidence n’est- elle pas singulière ?

Une déposition accablante : celle de Mme veuve Dupont-Vajou, de Cercy, mais présente à La Motte le 12 janvier. Ce jour là, Mme Dupont était chez son gendre Mr Robin. Elle se trouvait dans la rue, devant la demeure de ce dernier. L’incendie de chez Mr Fayolle était presque éteint, lorsqu’elle vit une femme qui remontait la ruelle longeant les bâtiments de Mr Robin. Elle la reconnut parfaitement pour être Marie Gambier et lui dit :

- *ma pauvre Marie, comme on nous arrange ce soir !*

L’accusée passa sans répondre, rentrant chez elle. Mme Dupont fit la réflexion que cette femme paraissait bien peu émue après un sinistre qui a toujours le don d’émouvoir tout le monde. Quelques minutes après, le feu se déclarait dans la grange de Mr Robin. Mme Dupont ne pensa pas sur le moment à accuser Marie Gambier qu’elle croyait venir de chez Mr Michon. Mais plus tard elle apprit que cette femme n’était pas entrée dans cette maison. Alors que faisait-elle dans cette ruelle qui aboutit sur la rue des Noyards et qui sert exclusivement à desservir les bâtiments de Mr Michon qui se trouvent au bout ? Ne venait-elle pas de mettre le feu dans la grange de Mr Robin en escadant et brisant en partie la haie de bois mort qui séparait la ruelle du jardin ?

Les quatre incendies ont éclaté autour de son habitation où, après avoir fait le coup, elle pouvait rentrer rapidement sans risque d’être vue. Après chaque sinistre, ses allures étaient suspectes. Au lieu de rester à la maison, comme toutes les femmes qui gardaient leurs enfants, Marie s’approchait des groupes et cherchait à saisir les conversations. Elle s’offrit même, un soir, pour faire le café aux pompiers et tâcher de savoir ce qui se disait.



Les incendies ont lieu dans la partie haute de l’actuelle rue de la Croix des Champs

Alors que les soupçons pèsent sur Marie Gambier, les langues se délient dans le village. La conduite de Marie Gambier laisse beaucoup à désirer sous bien des rapports : elle s’adonne à la boisson ; elle serait « *la terreur des femmes mariées du pays, qui voudraient bien la voir à tous les diables* ». Il serait même question d’un avortement, d’un enfant né viable qu’on aurait laissé mourir faute de soins immédiats et qu’on aurait enterré sans faire de déclaration.

### Arrestation de Marie Gambier

Marie Gambier est arrêtée le 30 janvier et internée à la prison de Nogent, bien qu’elle nie complètement. Elle répond avec cynisme à toutes les questions qui lui sont posées. « *C’est une diablesse peu facile à émouvoir.* » Des interrogatoires, des confrontations ont lieu journellement. Chaque jour les faits viennent s’accumuler contre la femme Gambier qui persiste à nier, tout en se trahissant de temps à autre.

### Outrages à la pudeur

Outre une série de vols de volaille, pailles, légumes, chemises, etc., l’enquête a en outre relevé contre cette femme plusieurs outrages à pudeur. Mariée à 16 ans et demi, « *après une lune de miel qui n’eut guère qu’un quartier, des scènes orageuses éclatèrent dans le ménage. Marie Gambier s’adonna à la débauche, s’enivrant avec ses amants qu’elle recrutait partout, se donnant au premier venu pour satisfaire sa passion qui ne fit que s’accroître. Elle jetait ainsi la désunion dans des ménages, elle ridiculisa des vieillards qui ne purent lui résister. On en cite un de 70 ans qui payait ses faveurs en litre de vin.* »

« Elle étendit sa clientèle jusqu'à Nogent. Tous les endroits lui étaient bons pour se livrer à la prostitution. Une personne la surpris le 17 février 1889 en compagnie amoureuse, dans la chapelle du Dieu Pitié. Un commerçant de notre ville la vit un jour, en mai 1890, serrée de près dans le petit sentier qui longe la seine en face de l'île Olive. La tourterelle s'éclipsa en suivant le chemin de Villiers.

Il y a quelques années, un aubergiste de Nogent alla lui rendre visite. Au moment psychologique, Marie s'avisait de lui offrir un petit verre de rhum, sans doute pour lui donner du montant. Mais voilà que le visiteur reconnut sur le litre une marque à lui bien connue. La liqueur lui avait été dérobée quelque temps auparavant. Cette reconnaissance ramollit les sentiments de l'aubergiste

qui, sans prolonger la séance, partit écaillé. »

« On a encore relevé contre elle d'autres attentats aux mœurs. Des personnes de La Motte Tilly l'ont surprise bien souvent en compagnie amoureuse et notamment en 1889, dans le parc du château, avec un de ses amants de Nogent.

Cette femme sans retenue aurait abusé à plusieurs reprises, d'une pauvre vieille idiote à qui, pour s'amuser, elle faisait relever les jupons en pleine rue, de façon à blesser la pudeur des voisins, qui outrés, rentraient chez eux.

Un jour, elle l'entraîne chez elle, la fit coucher en présence d'une jeune fille, se livra sur elle à des attouchements obscènes. La pauvre idiote dit qu'elle eut mal pendant plusieurs jours. »

Plusieurs témoins affirment l'avoir surprise dans une ferme abandonnée, située à 100 mètres de Fréparoy. Cette ferme à moitié démolie et isolée appartient à Mr Cain. Cet endroit a souvent servi à la femme Gambier pour ses rendez-vous

Un certain nombre d'hommes du village seront interrogés par les gendarmes. Ce sera le cas pour Louis Jacquet, âgé de 72 ans, rentier à La Motte, qui sera appelé plusieurs fois pour l'affaire Marie Gambier qu'il connaissait. Très contrarié de cela il en fut démoralisé et en arriva bientôt à l'idée du suicide. Le vendredi (avant le 31 mai 1891) son corps sera retrouvé dans une noue appelée le Sausson. A cet endroit, l'eau n'est profonde que de 70 à 80 cm, ce qui prouve que le malheureux avait la formelle intention de mettre fin à ses jours. Il a profité de l'instant où sa femme lavait la lessive pour mettre son funeste projet à exécution. Quand celle-ci rentra le soir, ne voyant pas son mari, elle eut des craintes. On fit des recherches et ce n'est qu'à 4 heures du matin que l'on retrouva le cadavre..



De gauche à droite : Georges Bénard, Marcel Mimard, Paulin Pelletier, Charles Tabard, Robert Pelletier, Ernest Dujay, Germain Michau, Raymond Séguin (photo prise entre 1949 et 1954)

## L'accusation d'avortement

Concernant l'avortement, il résulte de l'enquête que le 20 décembre 1879, Marie Gambier mit au monde un enfant du sexe féminin. « Etendue toute habillée sur son lit, elle ne s'occupa pas de l'enfant qui venait de naître. Ce n'est que plusieurs heures après, qu'une sage-femme, requise par le mari, arriva et trouva près de cette mère dénaturée le pauvre petit être qui avait alors cessé de vivre faute des soins les plus sommaires que les animaux eux-mêmes savent donner à leurs petits. La sage-femme a reconnu que l'enfant, arrivé à six mois et demi environ, avait respiré et pouvait vivre. Elle engagea les parents à faire la déclaration de décès à l'état civil. On ne tint pas compte de son conseil et le lendemain matin, au point du jour, le cadavre fut entermé, sans autorisation dans le cimetière du village. »

On trouva dans la chambre de Marie Gambier une fiole contenant de la morphine et une autre encore à moitié remplie d'une liqueur noirâtre ayant sans doute des propriétés abortives et que le parquet a dû faire analyser.

Deux arrestations vont suivre : celle de la sage-femme Clémentine Sevestre, originaire de Pont sur Seine, inculpée d'avortement et celle d'Ernest Picard, âgé de 45 ans, entrepreneur de maçonnerie à La Motte Tilly, sous l'inculpation d'avortement et de complicité d'incendie.

Concernant Ernest Picard, tout le monde à La Motte, connaît les relations intimes qu'il avait avec Marie Gambier. Depuis longtemps, il entrait journellement chez elle sans se cacher. Les amants se voyaient encore soit à Nogent, soit dans la vieille ferme en démolition citée plus haut.

Aujourd'hui, Marie Gambier accuse formellement Picard de lui avoir offert, en novembre dernier, 400 francs pour mettre le feu chez le père Jacquet. Marie avoue naïvement qu'elle n'avait pas trouvé la somme suffisamment élevée pour faire le coup. Elle l'accuse en outre d'avoir payé deux individus pour incendier deux fermes, voulant ainsi se procurer du travail en reconstruisant les bâtiments brûlés.

La conduite de Picard, au moment des incendies est au moins étrange et les habitants qui ont remarqué ses entretiens avec Marie Gambier, à ce moment, croient tous à sa complicité. Ainsi, le 12 janvier, il quittait Marie Gambier à 3 heures du soir pour aller à Fontenay ; Quelques heures plus tard, le feu éclatait à La Motte. Le 17 du même mois, il s'est entretenu avec elle et a bu à l'auberge de la garde de Dieu, ¾ d'heure environ avant l'incendie Michon. Enfin, le 26 janvier, l'avant-veille du dernier sinistre, Marie Gambier est allée le trouver à la vieille ferme.

Ajoutons que depuis deux ans, Picard fréquentait beaucoup les cabarets et buvait fort. Il avait perdu une partie de ses meilleurs clients et se trouvait souvent à court d'argent.



# La gazette de Tilly

le journal de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

n°8-2014

Chers amis adhérents,

En 1998, l'association « Mémoire de La Motte Tilly » a été créée pour aider la municipalité dans un projet de restauration de l'église.

15 ans après : une première partie des travaux sont terminés et notre église retrouve une nouvelle jeunesse.

D'autres travaux sont à prévoir ...alors tenons bon la barre et restons vigilants.

De nouvelles élections arrivent et nous espérons que la future équipe aura à cœur de poursuivre les travaux.

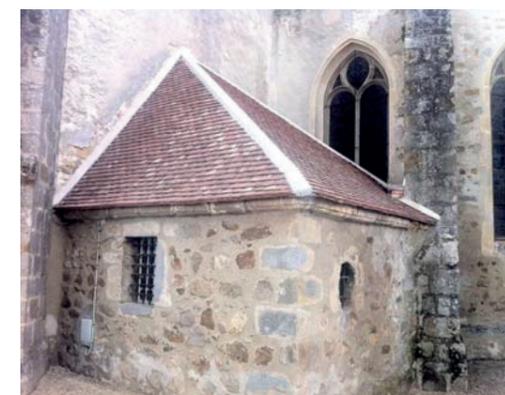
L'église est notre patrimoine à tous et nous devons la préserver pour les générations futures.



**Hiver 2012 : les premiers échafaudages s'installent autour de notre église. Enfin, les travaux allaient pouvoir commencer.**

Un projet de restauration était dans les tiroirs depuis plusieurs années. Il a fallu l'obstination de notre maire Dominique Cartier, soutenu par le conseil municipal ainsi que par les membres de notre association pour enfin voir les travaux commencés.

Supervisé par le cabinet ANAU de Nogent sur seine, maître d'œuvre, en accord avec Jean Pascal Lemeunier l'architecte des Bâtiments de France, le chantier a été lancé fin novembre 2012 par la reprise de la toiture de la sacristie. Ces travaux n'étaient pas inscrits au projet de départ mais la toiture menaçait de s'effondrer.



Le projet de restauration se décline en effet en trois phases :

- Réfection de la nef comprenant les travaux de ravalement, la reprise totale de la couverture et le changement des menuiseries extérieures.
- Réfection de la croisée, du transept et du chœur comprenant les travaux de ravalement, la reprise totale de la couverture
- Travaux intérieurs et électricité (nef, croisée, chœur et sacristie) comprenant la réfection des sols, des murs et des voutes, la remise en état des lambris, de l'escalier et des combles, la reprise totale de l'électricité intérieure et extérieure



La réception de la première phase a donc eu lieu en octobre dernier. Les deux entreprises missionnées pour la maçonnerie générale (Ets Terrasson de Trainel) et la toiture (S.A. Marlot de Nogent sur seine) ont pu travailler de concert, le but à atteindre était de mettre notre église "hors d'eau".

Il fallait donc d'une part la protéger des eaux pluviales (réparation du toit et des gouttières), mais aussi traiter les murs contre des remontées capillaires d'humidité. Un drain a donc été posé en périphérie pour pallier ce problème.

Les deux premières tranches actuellement réalisées comprennent aussi les enduits extérieurs de la nef, les menuiseries et la peinture de deux portes extérieures. Le coût de cette première phase est de 186.000 euros hors taxes et hors honoraires.

Pour supporter cet investissement d'envergure, la commune avait contracté un emprunt de 120 000 € en 2007. Une vente de terres à sable pour 236 000 €, a permis d'avoir des fonds propres pour démarrer le chantier.

La commune a pu compter aussi sur des aides : 6.091 € de la réserve parlementaire, 18.517 € du conseil général 10.000 € de la Sauvegarde de l'Art français et 13.226 € de l'ORCCA soit 47.834 € de subventions

Nous attendons le commencement de la prochaine phase.



## Une grange dîmière à La Motte Tilly

En 1787, on note le décès de Jean Claude Prestat, âgé de 83 ans. Il est qualifié « *d'ancien dîmeur des dames de La Madeleine* ».

Un inventaire de 1739 des biens appartenant à Philippe de Noailles donne une description d'une maison appartenant à Jean Claude Prestat « *proche de l'église* », « *tenant d'un bout sur le fossé du moulin* » (aujourd'hui canal Terray). La maison consiste « *en une chambre à feu, moytié d'une grange et une étable, le tout couvert de paille, cour, jardin et accin* ».

Si c'est bien la même grange, et il n'y a pas lieu d'en douter, l'inventaire donne une origine de la propriété. Cette maison appartenait à Aubin Gouthier « *prestre licencié demeurant à Paris* ». Il cède la maison à Jean Nicolas Lhuillier, charpentier à La Motte, par bail à rente perpétuelle le 21 décembre 1737. Lhuillier signe un contrat de rétrocession au profit de Jean Claude Prestat. Ce dernier a comme petit fils Nicolas Beaugrand.

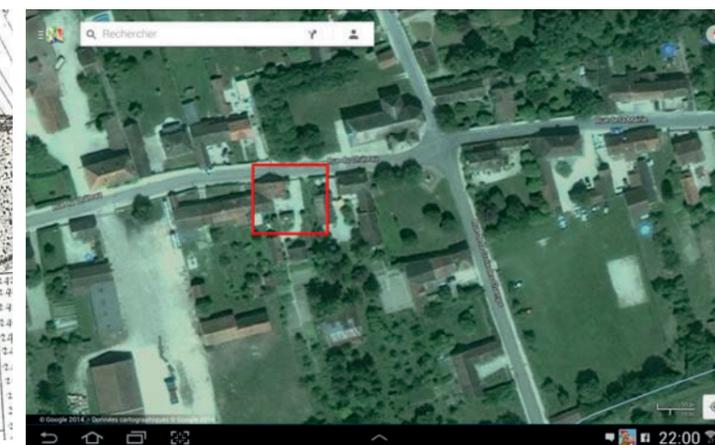
Un inventaire après décès, daté de 1845, nous apprend que dans la grande rue (actuelle rue du château) et vis-à-vis de l'ancien cimetière, il existait une grange couverte de paille dénommée « *l'ancienne grange des dîmes* ». Cette grange était en partie la propriété de Catherine Poullain. Elle faisait partie de la succession de sa mère, Catherine Beaugrand, décédée à La Motte, le 2 mars 1837.

Les héritiers Beaugrand céderont la grange à Michel Théodore Billon, cabaretier à La Motte Tilly.

### Qu'est-ce qu'une grange dîmière ?

Une grange dîmière ou grange aux dîmes est un bâtiment permettant sous l'Ancien Régime d'entreposer la collecte de la dîme, impôt portant principalement sur les revenus agricoles collectés en faveur de l'Église catholique.

Bien que cet impôt puisse être versé aussi en argent, il est également souvent perçu en nature, un dixième de la récolte est alors regroupé dans ces vastes granges dîmières dépendantes d'un monastère ou d'une autorité civile qui se charge ensuite de le redistribuer aux différents bénéficiaires de la région.



Où se situait réellement la grange dîmière ? En comparant un plan du village au début du 18e siècle et une vue aérienne, la grange devait se trouver dans l'actuelle propriété Grzywacz au 3 rue du château

## Les revenus de l'église : la dîme

Sous l'ancien régime, seul le Tiers-Etat était soumis à l'impôt. Les privilégiés, noblesse et clergé, ne payaient pas d'impôt. Les paysans devaient payer la taille (prélèvement destiné à entretenir l'armée royale), la gabelle (impôt sur la vente du sel). Ils devaient au roi des jours de corvée, le champarteur venait prendre le dixième des récoltes, et le curé lui aussi avait droit à un dixième : c'était la dîme.

Cet impôt destiné à entretenir le clergé trouve son origine dans l'Ancien Testament. En France, il est instauré dès la période mérovingienne. En règle générale, 1/4 de la dîme revenait à l'évêché et les 3/4 restants, à la paroisse.

A ces dîmes, dites de droit qui se percevaient partout, s'ajoutaient les dîmes d'usage qui étaient propres à une région ou à une Seigneurie : La dîme grosse : qui frappe les cultures essentielles comme les céréales. La dîme menue : qui se levait sur les bestiaux. La dîme ancienne : qui se percevait sur les terres en culture depuis longtemps. La dîme verte : qui se percevait sur les potagers mais aussi le lin et le chanvre.

Enfin à la dîme se joignait le terrage ou champart : droit de prélèvement du seigneur sur les produits de la terre. Dîme et terrage étaient levés sur le champ avant que le cultivateur pût enlever sa récolte. Le Dîmeur ou Décimateur, et le Tergeur ou Champarteur étaient nommés par l'abbaye, et prêtaient serment devant le Mayeur (équivalent du maire) de la ville.

En 1789, les estimations de l'époque évaluent le montant de la dîme entre 70 et 130 millions de livres. La prise de la Bastille le 14 juillet 1789 connaît un retentissement considérable dans toute la France. Dans les campagnes on refuse alors de payer les droits féodaux. Dans la nuit du 4 au 5 août 1789, pour calmer le peuple, quelques nobles libéraux proposent à l'Assemblée constituante d'abolir les privilèges : la dîme et les droits seigneuriaux.

Aujourd'hui, les dîmes ont été remplacées par le « denier du culte » qui est, en général, payé volontairement et à la discrétion des fidèles.

## Les dames de La Madeleine à Trainel



Il existe à Trainel, à l'extrémité du bourg, sur la route du Courtillot une ferme dite « de la Madeleine ». C'est l'ancien prieuré de Sainte Marie Madeleine dont la fondation remonte à l'an 1142. On peut encore y voir les restes d'une chapelle du XVIe siècle, reconvertie aujourd'hui en grange. Ce prieuré fut mis dès sa fondation sous la dépendance de l'abbaye du Paraclet, qui était alors dirigée par la fameuse Héloïse. L'abbaye du Paraclet avait le droit de nomination au prieuré de Trainel. Quant à la prieure de Trainel, elle concourrait à la nomination de l'abbesse du Paraclet.

Divers comptes nous apprennent que ces dames possédaient les grosses dîmes de Gumery, Courceroy et de La Motte Tilly.

## La vie d'une église

### L'église, un lieu d'émotion



Les communions

...un lieu de joie...



... mais aussi un lieu de recueillement



1912 - le cimetière entourait alors l'église



Mariages d'hier et d'aujourd'hui

#### **In memoriam**

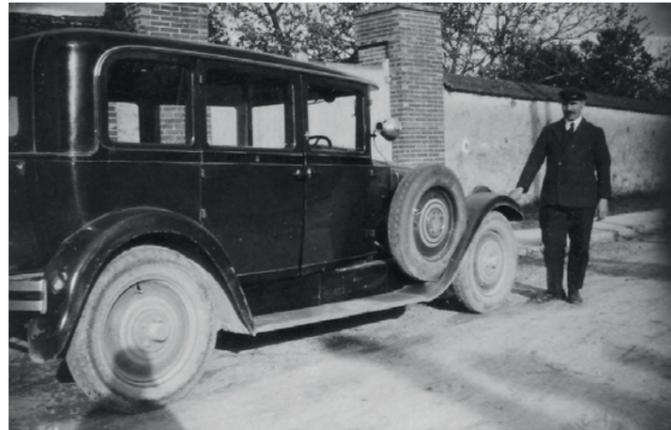
Le 5 janvier dernier disparaissait Charles PITT. Adhérent de la première heure, il aimait le patrimoine et avait su redonner à sa maison tout son lustre d'antan. Dans le n° 3 de la gazette, il nous avait raconté l'histoire et la restauration de la chapellenie, assurément la plus ancienne maison de notre village.

Musicologue, critique musical de renommée mondiale, il avait en projet une série de concerts pour animer l'église.

Notre association perd un de ses plus fidèles amis.



# Visite pastorale le 30 juin 1931



Mgr Feltin évêque de Troyes, futur cardinal de Paris, sortant du presbytère.

**Notez dès à présent notre prochaine assemblée générale le samedi 8 mars à 18 heures salle de la mairie**

« La gazette de Tilly » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ». Il est distribué aux adhérents de l'association.  
Responsable de la publication : Franck Gérard

Merci à ceux d'entre vous qui ont bien voulu me confier les clichés qui illustrent ce numéro.

Franck Gérard au château de La Motte Tilly - tél. : 03.25.39.51.01 ou franck.bernex@yahoo.fr



## La gazette de Tilly

le journal de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

n°9-2015

Chers amis adhérents,

Notre petit village de La Motte Tilly regorge de trésors fabuleux que l'association tend à mettre en valeur par diverses manifestations.

Main dans la main avec l'équipe municipale, notre volonté est que chaque habitant puisse s'approprier ce patrimoine.

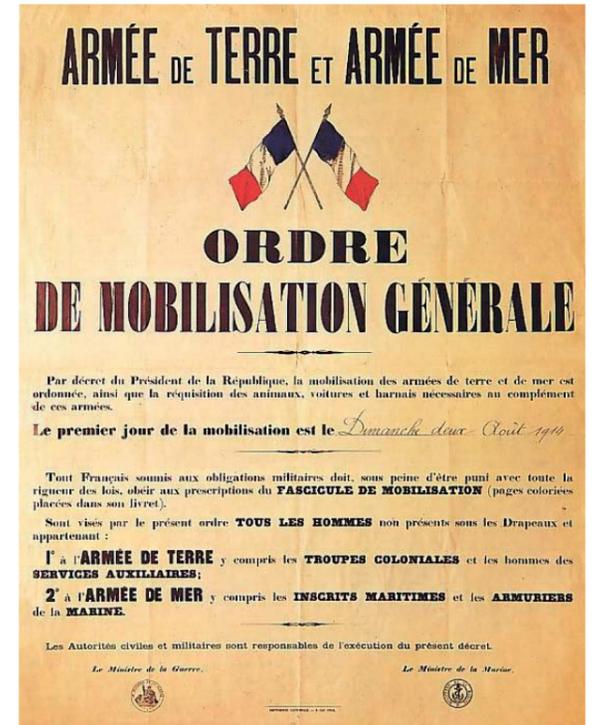
Cette année 2015, nous commémorerons le tricentenaire de l'Abbé Terray auquel nous devons la construction du château. Une exposition est prévue au château en collaboration avec le Domaine de Versailles.

A notre manière, nous commémorerons nous aussi le tricentenaire, en ouvrant largement l'église pour découvrir le tombeau de l'abbé TERRAY sculpté par Félix Leconte.

Une rétrospective sur la vie de l'Abbé Terray avec parcours musical sera présenté avec le concours de l'équipe pastorale.

Je vous invite maintenant à découvrir le contenu de ce nouveau numéro de la « Gazette de Tilly ». Il nous ramène aux heures les plus sombres de la guerre 14-18.

Marie Josée SALADIN  
Présidente



## Souvenons nous !

L'association « Mémoire de La Motte Tilly » souhaitait s'associer aux commémorations de la guerre 1914-1918 en rappelant le nom des enfants du village « Morts pour la France ».

Nous ne connaissons pas le nombre exact de jeunes ayant répondu à la mobilisation générale. Certains seront un temps portés disparus (Emile LECLERC, Pierre DUPOND, Henri MIMARD) Deux reviendront estropiés à vie : Jules VIOCHE (blessures aux jambes et éventrement) et Louis DUPOND (perte de l'œil droit causé par une balle explosive). Enfin, seize ne reverront jamais leur village. En se replongeant dans l'histoire des différents régiments, nous avons pu retracer les derniers moments de ces seize jeunes hommes âgés entre 20 et 46 ans. Ils ont participé aux plus durs combats, dans des conditions atroces. L'un d'entre eux, Henri PELLETIER, se démarquera par sa bravoure. Cité à l'ordre du régiment, il recevra la croix de guerre avec étoile de bronze. En 1920, le Président de la République Paul Deschanel lui conféra la médaille militaire à titre posthume.

Aujourd'hui certains d'entre eux reposent dans le cimetière communal. Tous n'auront pas cette chance. Pour certains, le corps ne sera jamais retrouvé comme celui de Marius CARTIER tombé à Verdun.

Souvenons nous de Marcel BENOIT, Marius VAJOU, Alphonse RECIPON, Henri PELLETIER, Lucien GILBERT, Maurice CARTIER, Georges MY, Lucien PELLETIER, Louis PELLETIER, Ernest DENIS, Théodule GRILLAT, Emile GRILLAT, Léon BENARD, Maurice CHOMET, Robert MASSEY, Joseph LANDREA.

# 1914

## Marcel BENOIT

Soldat au 237<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Mort pour la France, le 27 sept 1914 à l'hôpital complémentaire n°18 à Agde (Hérault) suite à des blessures de guerre. Il avait 27 ans.

L'hôpital d'Agde a accueilli et soigné 1560 blessés du front dans le collège des garçons, transformé pour l'occasion en hôpital militaire.

Nous ne savons pas où Marcel BENOIT fut blessé.

Son régiment est issu du 37e RI, créé à la mobilisation et constitué en août 1914 à Troyes. Au début du mois de Septembre, son régiment est dans le secteur de Réméréville (Meurthe et Moselle). Les combats du 4, 5 septembre furent meurtriers

C'est peut-être lors de ces combats que Marcel BENOIT fut gravement blessé et transporté à Agde où il est décédé le 27 septembre.



## Marius VAJOU

Soldat au 226<sup>e</sup> régiment d'infanterie

Mort pour la France le 6 décembre 1914 à Carency (Pas de Calais). Il avait 24 ans.

« En octobre 1914, lors de la bataille d'Artois, le petit village de Carency, proche de la ville de Lens, tombe aux mains des Allemands. Carency revêt une grande importance pour la stratégie française : il forme une sorte de saillant allemand et coupe la ligne de liaison primordiale entre Arras, Lens et Béthune. Il convient donc de reprendre le village coûte que coûte... »

Jusqu'au milieu du mois de décembre, les bataillons se relevèrent mutuellement dans les tranchées de Mont Saint Éloi et de Bertonval. Avec un mordant admirable, les compagnies poussèrent quelques incursions dans la ligne allemande, préluant ainsi aux opérations actives qui caractérisèrent sur le front d'Artois, la fin de l'année 1914. »

# 1915

## Alphonse RECIPON

Soldat au 44<sup>e</sup> bataillon de chasseur

Mort pour la France, le 19 avril 1915 Carency (Pas de Calais). Il avait 25 ans.

260<sup>ème</sup> jour de la guerre,

« La position de Carency, tombée en octobre 1914 aux mains des allemands, formait pointe dans leurs lignes et était reliée à leurs organisations générales de défense par des tranchées et boyaux creusés de chaque côté de la route Carency-Souchez. Elle était d'une importance stratégique de premier ordre, interdisant aux Français toute avance vers Lens et toute communication directe entre Arras et Béthune. Aussi le village avait été transformé en forteresse. Quatre lignes de tranchées en défendaient l'accès. Dès décembre 1914, les Français cherchèrent à s'emparer de Carency et l'attaque fut lancée le 9 mai 1915 par Maréchal général FAYOLLE sous les ordres du général PETAIN. Plus de mille Allemands y furent faits prisonniers. La destruction du village fut totale. »

## Henri PELLETIER



Soldat au 369<sup>e</sup> régiment d'infanterie

« Brave soldat, tué glorieusement à son poste de combat le 10 juillet 1915 au bois le prêtre. Croix de guerre avec étoile de bronze ».

Arrêté ministériel du 29 avril 1920 – attribution de la médaille militaire

Son corps a été transféré au cimetière militaire de Montauville (Meurthe et Moselle) le 1<sup>er</sup> août 1921.

Les combats du Bois-le-Prêtre se sont déroulés de septembre 1914 à juillet 1915 dans un massif forestier situé à quelques kilomètres à l'Ouest de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). De l'automne 1914 au printemps 1915, les troupes françaises progressent dans le bois au prix de pertes énormes. Le 4 juillet 1915, une contre-attaque allemande reprend presque tout le terrain gagné dont l'emplacement de la Croix des Carmes, la croix elle-même ayant été mise à l'abri par les Français. Le front désormais ne bougera presque plus dans ce secteur. Les combats auront fait plus de 7 000 morts dans chaque camp.



LES TRANCHÉES SOUS LA NEIGE  
Ce sont celles qui ont été conquises par les nôtres, il y a quelques semaines, dans le fameux bois Le Prêtre, dont parlent souvent les communi-  
qués.



## Lucien GILBERT

Soldat au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs

Mort pour la France, le 13 octobre 1915 à Souchez (Pas de Calais). Il avait 26 ans.

3<sup>e</sup> bataille de l'Artois

En 1914, Souchez est un village de 1 500 habitants. Situé entre les collines de Lorette et de Vimy, Souchez subit pendant la guerre d'incessants combats. Les allemands s'installent sur la colline de Lorette dès le 5 octobre 1914.

Au printemps 1915, les troupes françaises reprennent définitivement le haut de Lorette.

En mai 1915, Souchez est en grande partie détruit : les allemands qui occupent le village en font un fortin imprenable.

Cependant, après une préparation d'artillerie considérable, les troupes françaises pénètrent dans le haut de Souchez mais ne peuvent conserver leur avance. C'est ainsi que le cimetière fut perdu et repris 5 fois de suite, puis perdu à nouveau. Il fallut le mois de septembre pour le reconquérir définitivement au prix de prodiges, de courage et d'héroïsme de nos soldats. Souchez sera complètement rasée.

Cité à l'ordre de la Nation en 1920, Souchez reçoit en 1924 la Croix de Guerre.

Galtier-Boissière dans son ouvrage « un hiver à Souchez (1915-1916) » nous donne une vision apocalyptique du village :

"Soudain, derrière un boqueteau sinistre dont les arbres étêtés par la mitraille ratent le ciel comme une armée de grotesques manches à balais, Souchez nous apparaît..."

Le paysage est si hideux, si hors nature que je me demande si je ne rêve pas : c'est une vision d'inférial cauchemar, le lugubre décor de quelque conte fantastique d'Edgar Poe.

Ce ne sont pas des ruines : il n'y a plus de mur, plus de rue, plus de forme. Tout a été pulvérisé, nivelé par le pilon.

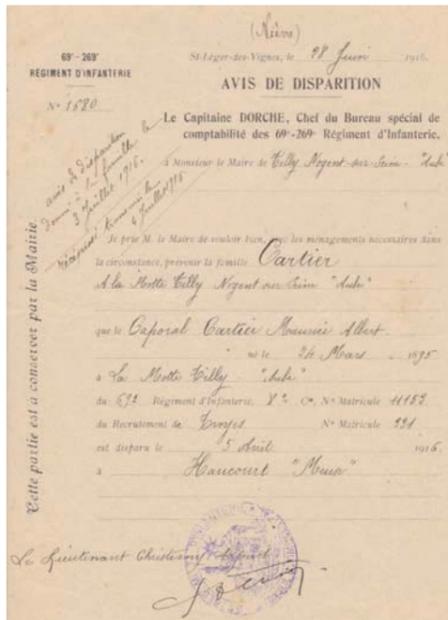
Souchez n'est plus qu'une dégoûtante bouillie de bois, de pierres, d'ossements, concassés et pétris dans la boue.

Comme sur la mer après un naufrage, quelques épaves gisent éparpillées sur un tapis de boue luisante. Ces décombres puent la mort.

Lorsque Souchez cessa d'être le théâtre d'une guérilla journalière, l'eau acheva l'œuvre du feu : la petite rivière, qui certains soirs coula rouge, se révolta et, sortant de son lit, s'efforça de submerger les décombres.

Quelques flots de ruines émergent seuls de la boue ; néanmoins les obus ennemis s'acharnent à fouiller sans pitié les entrailles du bourg assassiné...

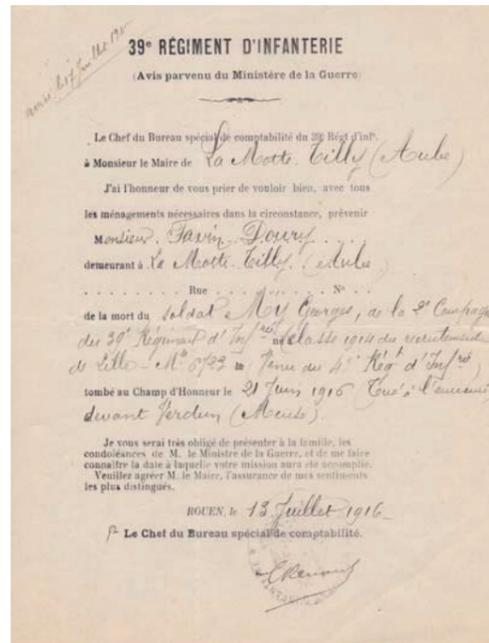
# 1916



## Maurice CARTIER

Caporal au 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie  
Déclaré disparu le 5 avril 1916 à Haucourt (Somme) aux combats de Malancourt – Haucourt (mars avril 1916) durant la bataille de Verdun. Il avait 21 ans.

« *Le commandant Vannier donne l'ordre au capitaine Moine de prendre quelques hommes (pionniers, liaison, etc.) et d'aller tenir une position de repli à la sortie d'Haucourt. C'est à ce moment que le combat est le plus acharné, beaucoup d'hommes sont sans fusil, ceux-ci ayant été brisés par le bombardement ; qu'importe, ils se battent quand même, avec des pelles-bêches, des pioches, des débris de toutes sortes.* »



## Georges MY

Soldat au 39<sup>e</sup> Régiment d'infanterie  
Mort pour la France devant Verdun (Meuse) le 21 juin 1916. Il avait 22 ans.

Le 39e R.I. arrive en camion à Verdun le 10 juin .  
« *Le 12 juin, il monte en ligne dans le secteur de Thiaumont (entre le fort de Douaumont et Fleury).*  
*Il n'y a plus de tranchées, les hommes se blottissent dans les trous d'obus sous un bombardement allemand incessant.*  
*Du 13 au 21 juin Le régiment tient toujours la position qu'il a prise le 12. Le bombardement allemand est toujours aussi intense. Commencé au petit jour, il ne se ralentit qu'à la tombée de la nuit. Un grand nombre d'hommes sont commotionnés, ils sont sourds, hébétés, suffoqués. Leur visage et leurs mains ruissellent de sang qui coule par 1000 blessures (projection de terre, de pierre et de sable) qui se mêle à la poussière et forme des caillots affreux*  
*Les pertes sont sévères, il fait très chaud et il n'y a plus d'eau.* »

## Lucien PELLETIER

Soldat au 44<sup>e</sup> bataillon de chasseur  
Mort pour la France le 1<sup>er</sup> juillet 1916 à Regneville (Meurthe et Moselle). Il avait 27 ans.  
Enterré au cimetière des Quatre vaux ou du pont de Metz . Le 1<sup>er</sup> juin 1922 son corps est rapatrié à La Motte Tilly.

L'offensive de la Somme  
Le 1<sup>er</sup> juillet 1916 fut la 1ere journée de cette terrible bataille. C'est la première offensive conjointe franco-anglaise. Les forces britanniques lancèrent là leur première opération d'envergure, et tentèrent avec les troupes françaises de percer à travers les lignes allemandes fortifiées sur une ligne nord-sud de 45 km proche de la Somme, au nord de la France, dans un triangle entre les villes d'Albert du côté britannique, Péronne et Bapaume du côté allemand. Il s'agit de l'une des batailles les plus meurtrières de l'histoire (hors victimes civiles), avec parmi les belligérants environ 1 060 000 victimes, dont environ 442 000 morts ou disparus. La première journée de cette bataille, le 1<sup>er</sup> juillet 1916, fut, pour l'armée britannique, une véritable catastrophe, avec 58 000 soldats mis hors de combat dont 19 240 morts. La bataille prit fin le 18 novembre 1916.



## Louis PELLETIER

Maréchal des logis à la 27<sup>e</sup> brigade du 106<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde (Fougères)  
Mort pour la France le 12 juillet 1916 des suites de blessures de guerre à Thierville (Meuse). Il avait 32 ans. Le 20 mai 1922, son corps est rapatrié par train.

Bataille de Verdun (fév. déc. 1916)  
Pendant la première guerre mondiale, la zone de Verdun met en présence la plus importante concentration de troupes des deux camps qui s'affrontent pendant 300 jours, de février à juillet 1916 les pertes sous le commandement du général Nivelle feront 62 000 morts, soit 812 morts par jours.



## Ernest DENIS

Soldat 79<sup>e</sup> régiment d'infanterie 1ere compagnie  
Mort pour la France, le 6 aout 1916 à l'ambulance 7/20. Il avait 26 ans  
Il sera inhumé dans la nécropole d'Etineheim (Somme).

Etineheim "La Cote-80" : à l'origine, cette nécropole était le cimetière de l'hôpital militaire de campagne. Après guerre, on y a rassemblé les soldats de plusieurs lieux d'inhumation des alentours.  
La tombe de Ernest DENIS se trouvait dans la 10<sup>e</sup> rangée à droite 15<sup>e</sup> tombe N°112 avec « *sur la croix une plaque en fonte en forme de cœur ici repose Ernest Denis né à La Motte Tilly le 17 mars 1890, tombé au champ d'honneur le 6 aout 1916.* »

Le 28 octobre 1916, un paquet contenant divers objets ayant appartenu à Ernest est remis à son père qui demande à la mairie le rapatriement du corps.  
Le corps arrivera en train le 19 novembre 1921.

L'écrivain-médecin Georges Duhamel (1884-1966) a fait la guerre en tant que chirurgien dans des ambulances\* d'immédiat arrière front ((Ambulance 9/3 du 1er Corps d'Armée)). Il était à Etineheim en août 1916.  
*"La cote 80, c'est là. Vous y verrez plus de blessés que vous n'avez de cheveux sur la tête, et couler plus de sang qu'il n'y a d'eau dans le canal. Tout ce qui tombe entre Comblès et Bouchavennes rapplique ici"* (in Civilisations)

# 1917

## Théodule GRILLAT

Caporal au 165e régiment d'infanterie.  
Mort pour la France le 2 octobre 1917 - Secteur de Bixschoote - bataille d'Ypres (Belgique). Il avait 34 ans. Son corps arrive en train le 22 avril 1922.

« *Du 12 septembre au 6 octobre, le 165<sup>e</sup> R. I. participe à l'offensive des Flandres, dans le secteur du Steenberck face à la forêt d'Houthulst. Les trois compagnies de mitrailleuses, mises à la disposition de la 2<sup>e</sup> D. I., restent en ligne jusqu'au 10 octobre pour appuyer, par des tirs indirects, la progression des vagues d'assaut. Ces tirs, très efficaces et très meurtriers pour l'ennemi, valent au groupement des C. M. une citation à l'ordre du 36<sup>e</sup> corps d'armée, n° 59 :*  
*Groupées sous les ordres du capitaine PAUBLAN, les neuf compagnies de mitrailleuses de la 29<sup>e</sup> D. I. ont, pendant cinq jours et cinq nuits, donné aux troupes d'assaut un appui précieux et infligé à l'ennemi des pertes sensibles, de l'aveu même des prisonniers. La pluie, la boue, le feu ininterrompu de l'artillerie qui voulait réduire leurs pièces au silence n'ont pu qu'exalter le moral de tous les mitrailleurs qui ont demandé comme une faveur de remplir leur mission jusqu'au bout.* »

## Emile GRILLAT

Soldat au 17<sup>e</sup> régiment de chasseur à cheval  
Mort pour la France le 2 décembre 1917 devant Prunay (Marne). Il avait 27 ans.  
Inhumé au cimetière militaire de Mailly Champagne tombe n° 68 (aujourd'hui nécropole nationale de Sillery)  
Le 11 février 1918, une pochette contenant des affaires d'Emile est remise à ses parents.  
Le 22 février 1922 son corps est rapatrié en train à La Motte Tilly

# 1918

## Léon BENARD

Soldat à 17<sup>e</sup> section COA  
Il contracta la tuberculose pulmonaire pendant qu'il était à l'armée. Il fut admis à l'hôpital 49 de Coutances (Manche) puis rendu à sa famille le 16 décembre 1917.  
Il décédera le mois suivant, le 31 janvier 1918. Il avait 46 ans.

Les COA (commis et ouvriers militaire d'administration : boulanger...) n'étaient pas des troupes combattantes mais comme tous éléments présents dans la zone du front pouvaient être soumis aux dangers aléatoires des bombardements frappant les zones arrières des unités.

Dans certains cas critiques d'enfoncement des lignes suite à une offensive brusque des troupes allemandes, il survint parfois la nécessité d'armer ces contingents et de les amener en lignes pour dans l'urgence combler la brèche dans le dispositif français. Deux semblables exemples de ce rare cas de réquisition de tout le personnel disponible d'un régiment (secrétaires, téléphonistes, cuisiniers) se sont produit l'un au bois le Prêtre, l'autre dans le secteur de la carrière de Vaux Chapitre près de Verdun.



Cimetière de La Motte Tilly : les tombes des militaires dont le corps a été rapatrié après guerre.



## Robert MASSEY

Soldat au 144<sup>e</sup> Régiment d'infanterie  
Mort pour la France le 2 juin 1918, tué à l'ennemi au combat de Missy au bois (Aisne). Il avait 21 ans.  
« Après une série de nombreux déplacements dans les cantonnements des bords de l'Oise, nos bataillons se portent le 31 mai vers Missy aux bois où ils sont au contact avec d'importantes colonnes d'infanterie ennemie qui attaquent sans arrêt, en dépit des tirs de barrage de l'artillerie et du feu de nos mitrailleuses. Au cours de ces combats, le régiment perd 40 officiers et 1200 hommes, tant en tués, blessé que disparus ».

## Joseph LANDREA

Soldat au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs  
« Brillante unité de combat qui n'a cessé pendant toute la campagne de se montrer aussi fougueuse dans l'attaque que tenace dans la défensive. »  
Mort pour la France le 9 novembre 1918 à Haudrecy (Ardennes). Il avait 22 ans - Inhumé dans le cimetière d'Haudrecy  
« Le 9, le Bataillon prend la tête de la Division, il gagne sans coup férir This, puis Belval et Haudrecy, village où il cantonne après avoir poussé des avant-postes sur la route Nationale Mézières-Maubeuge. »  
Le 8 novembre 1920 son père demande le rapatriement du corps qui aura lieu un an après le 12 novembre 1921



Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **LANDREA** 20<sup>ME</sup> B  
Prénoms *Joseph Louis Paul*  
Grade *7<sup>e</sup> Classe*  
Corps *90<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied*  
N° *5400* au Corps. — Cl. *1916*  
Matricule. *966* au Recrutement *broys*  
Mort pour la France le *9 Novembre 1918*  
au combat de *Haudrecy (Ardennes)*  
Genre de mort *Eue à l'ennemi*

Né le *27 Décembre 1896*  
à *Wendry* Département *Marne*  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon).  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *18 juin 1919*  
à *La Motte-Tilly (Aube)*  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
101-708-1922. [26434]

## Gilbert de ROHAN CHABOT

Sur le monument aux morts figure également le fils du Comte de Rohan Chabot. Engagé volontaire, il intégrera le 1er régiment de cuirassier comme sous lieutenant. Il sera tué le 16 juillet 1918 à la tête de sa section au combat de Montvoisin. (Marne). Il avait 21 ans.

# Le monument aux morts



Cérémonie au monument aux morts  
(à gauche, avec sa canne, le comte de Rohan Chabot)



## La gazette de Tilly

le journal de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

n°10-2016

*Chers amis et adhérents,*

*En ce début d'année, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2016. Qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur, une excellente santé et de bons moments au sein de notre Association! Que nos actions et manifestations qui savent allier le cultuel et le culturel dans la joie et la musique illuminent votre quotidien.*

*Nous remercions Franck Gerard pour son investissement et ses recherches qui nous enrichissent chaque fois un peu plus. Bonne lecture!*

*La présidente*

**NOUVEAUTE 2015**

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul  
La Motte Tilly



Franck GERARD  
Président d'honneur de l'association  
« Mémoire de La Motte Tilly »  
Préface  
Père Didier NOBLET  
curé de l'ensemble paroissial de Nogent sur Seine

Ce livret est vendu au profit de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

**L'histoire de l'église de La Motte Tilly (livret vendu au profit de notre association)**

Le 5 décembre 1920, le Conseil municipal prend la décision d'ériger sur la place commune un monument à la mémoire de ses enfants morts pour la France.

Sa réalisation est confiée à la marbrerie Aubry Vernier de Nogent. Une somme de 8000 francs est provisionnée afin de pourvoir à la dépense. Un décret présidentiel du 21 février 1921 valide la décision communale.

Le projet d'Aubry-Vernier comprend un obélisque reposant sur deux gradins, le tout en pierre dure de Chatillon. Maxime Vioche le forgeron du village réalisera la grille en fer qui entoure le monument.

Le 11 juin 1922, a lieu l'inauguration du monument en présence des villageois et de la municipalité.

Après les honneurs rendus par les sapeurs pompiers du village, une jeune fille Andrée Tabard récite un poème patriotique et le chant « *Hymne aux morts* » est interprété par les élèves de l'école de La Motte dirigée par les époux Charrier.

Le maire et ses invités rendent alors hommage à l'héroïsme de ces jeunes du village qui ont fait le sacrifice de leur vie.

« **La gazette de Tilly** » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ». Il est distribué aux adhérents de l'association.

Responsable de la publication : Marie Josée SALADIN, présidente de l'association  
Rédacteur : Franck GERARD (franck.bernex@yahoo.fr)

Merci à ceux d'entre vous qui ont bien voulu nous confier les clichés qui illustrent ce numéro.

**Notre village a connu au fil de son histoire des catastrophes naturelles, tempêtes ouragans, crues qui ont laissé des traces écrites.**

Proche de nous, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1999, des vents violents soufflent sur les hauts du village. Le matin du 26, c'est un spectacle de désolation : 70% du parc du château sont ravagés. Les personnes qui étaient sur place nous ont décrit des moments de peur. Heureusement le château en lui-même n'a subi aucun dommage. Ci-dessous, une photo d'une maison rue de la mairie : un sapin a été soufflé par le vent. Heureusement, il est bien tombé !



# Catastrophes naturelles

## Tempêtes et ouragans

Il faut remonter trois siècles plus tôt, pour retrouver une tempête aussi dévastatrice. Le vendredi 7 juin 1680, un ouragan balaie une région qui va du Sud-ouest au Nord-Ouest, de Sens à Villenauxe-la-Grande en passant par Courceroy, La Motte-Tilly, Melz-sur-Seine, Le Meriot, Sourdon, Villegruis, Montaignillon, les effets furent extraordinaires et les dégâts considérables...

Le curé de Courceroy jamais avare de notes nous laisse quelques lignes sur ce phénomène.

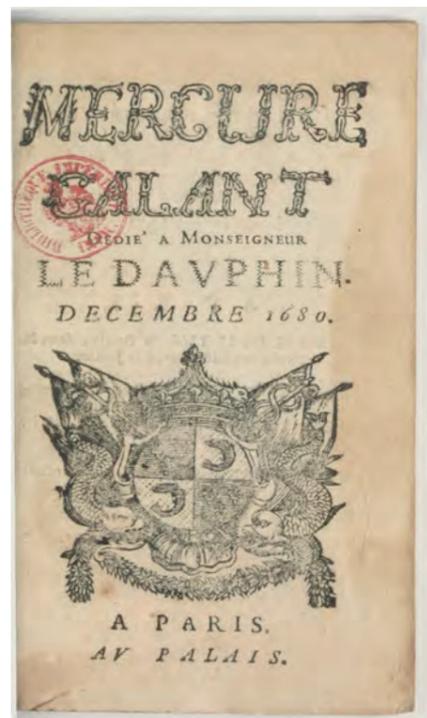
« En l'année mille six cent quatre vingt il a eu un grand orage qui arriva le jour de saint Claude, lequel orage renversa toute la charpente de la nef de l'église de Courceroy ».

Le presbytère « fut aussi gasté en bonne partie par la couverture ». De plus, la grange du presbytère qui avait été rebâtie deux ou trois ans auparavant fut aussi renversée.

La ferme de Coutalon fut « ruinée par le mesme orage et une bonne partie des maisons dudit lieu bien gastée »

Le Mercure galant de juillet 1680 évoque aussi le passage de l'ouragan à La Motte Tilly.

« Cet orage commença vers Sens, sur les quatre heures après midy, avec une impétuosité si furieuse qu'il renversa dix Villages, mais trois entr'autres, où il n'est resté aucune figure ny d'Eglise ny de Maisons. Les Vignes, les Bois de haute fustaye, et tous autres de quelque nature qu'ils fussent, ont esté arrachez ou tors, et il y a eu quantité de gens tuez. Il alla delà jusqu'à Bray sur Seine, où il ne fit de dégât qu'aux tuiles et aux vitres du Côté du Nord, mais de telle sorte que tout y fut mis à jour. On estime ce degast à plus de soixante mille livres. Il passa ensuite à Coursaroy, qui est un très beau village sur la Seine. Arbres ny Maisons, rien ne demeura debout. Il entraîna jusqu'aux hayes ; et l'église, quoi que bien bastie en fut renversée jusque dans les fondemens. Le château de la Mothe tilly, appartenant à Monsieur le Duc de Bournonville, se sentit de ce ravage. L'orage emporta la couverture, brisa les croisées et abatit entièrement une très belle ferme qui estoit dans la prairie, au delà de la riviere. Toute la Haute fustaye, autres bois et bocqueteaux de ce Duc, furent arrachez, rompus, ou tors. C'est une perte de plus de vingt-cinq mille écus...



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

## Crues d'eau

Situé sur les rives de la Seine, le village connut toutes les grandes crues. Laissons la parole au curé de Courceroy pour la **crue de 1697** :

« le 26 juin est arrivé la grande crue d'eaux qui surpris beaucoup de monde et fut sur les neuf ou dix heures du soir. L'eau est entrée avec grande impétuosité et a passé la croix du cimetière en venant à costé du presbytère de Courceroy, de la velleur de 2 à 3 toizes, ce que l'on a rarement vu et ce qui surprendra beaucoup de monde et donnera à parler très longtemps pour les desgas causés au bien de ceux du costé de Troyes en champagne et autres places.... »

## **Crue de 1910**

Il pleut sans discontinuer depuis le 17 janvier 1910. Le jeudi 20, on relève un niveau à 2m60 au pont Saint-Edme à Nogent sur Seine.

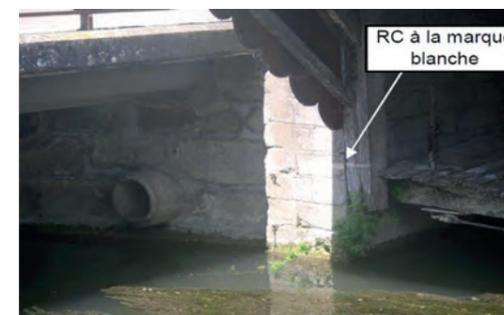
A La Motte Tilly, le lieu-dit « Nozelle » est particulièrement touché. Nozelle est une exploitation agricole située de l'autre côté de la Seine, face au château.



L'Echo Nogentais explique que cette métairie « est complètement immergée sous un mètre d'eau. On sauve les moutons en bateau ; les chevaux sont emmenés dans l'eau jusqu'au poitrail. Les vaches sont installées dans la cuisine et les chambres de la ferme, on a dû en abattre plusieurs. La bergerie est effondrée, les autres bâtiments menacent »

Dans l'Echo nogentais du 23 janvier 1910, il est rapporté que « que lundi vers huit heures du soir, de ce village on pouvait voir à la ferme de Nozelle une femme éperdue qui faisait des signes de détresse avec une lumière qu'elle mouvait de droite à gauche. Malgré le grand courant d'eau, messieurs Théodulfe Grillat, Paulin Saxon et Louis Gonin, bergers, se portèrent à son secours en bateau et furent assez heureux pour sauver les fermiers et le linge. Ils ont été vivement félicités par les habitants de La Motte. »

**Marque de la crue de 1910**  
Lavoir de La Motte Tilly  
rue de la croix des champs



La commune de La Motte Tilly qui a subi un préjudice estimé par les experts à 10 971 francs en valeurs immobilières et 570 francs en valeurs mobilières se verra attribuer une allocation de secours d'un montant de 8117 francs.

Il faut noter que les pertes recensées sont, pour une large part, mobilières. Le bâti semble en conséquence avoir peu souffert. Cette somme sera distribuée aux personnes ayant subi des dommages car seuls « *les inondés* » seront secourus. Seuls les « *nécessiteux ou peu aisés* » seront au nombre des allocataires. Le comte Gérard de Rohan Chabot qui a subi pour 2500 francs de perte immobilière, ne recevra aucune aide de l'Etat. Il venait d'acheter aux enchères le château de La Motte Tilly pour 570.000 francs

### Crue de 1955



Nous sommes rue de la mairie. On reconnaît André Tabard tenant le cheval et dans la charrette Claude et Jean Pierre Grzywacz



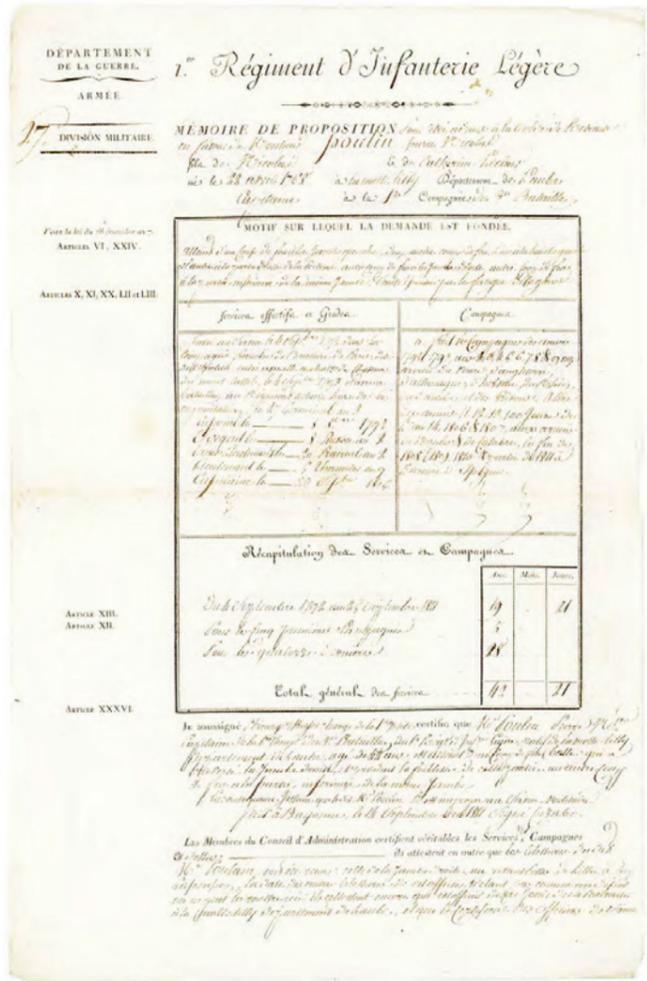
Marque de la crue de 1955  
Trace blanche sur le bas du muret - 5 rue des peupliers



Deux photos de la crue le 19 janvier 1955,  
La rue de la mairie et le bas de Fréparoy  
Cliché coll. privée



# Vieux papiers, vieilles maisons



Etat de services de Pierre Nicolas Poulain Archives de l'armée

**Deux enfants du village, Pierre Nicolas Poulain et Alexandre Dauphin, engagés dans l'armée révolutionnaire, participeront aux guerres napoléoniennes et se verront décerner la Légion d'honneur.**

Le 14 juillet 1789, la Révolution est en marche.

Le 11 juillet 1792, le président de l'Assemblée législative Vergniaud expose les dangers auxquels la silencieuse faiblesse du roi entraînait le pays :

*"C'est au nom du roi que les princes, français ont tenté de soulever l'Europe ; c'est pour venger la dignité du roi que s'est conclu le traité de Pilnitz ; c'est pour venir au secours du roi que le souverain de Hongrie et de Bohême nous fait la guerre, que la Prusse marche vers nos frontières"*

Et dans un recueillement solennel, il prononça ces mots :

**CITOYENS, LA PATRIE EST EN DANGER !**

La guerre est déclarée à l'Autriche le 20 avril 1792. Devant le péril, la législative décrète la réquisition de tous les citoyens en état de porter les armes et ayant fait partie des gardes nationales.

C'est dans ce cadre que Pierre Nicolas Poulain et Alexandre Dauphin, quitteront La Motte Tilly pour revenir... 20 ans plus tard. Durant ce laps de temps, ils auront traversé l'Europe et connu les dures conditions de la guerre.

**Pierre Nicolas Poulain** est né en 1768. Agé de 24 ans, il incorpore le 4 septembre 1792 la compagnie franche de l'oratoire de Paris dite de l'égalité, puis le 4 septembre 1793 le bataillon de chasseurs du Mont Cassel et enfin le 27 germinal an 3 (16 avril 1795) le 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie légère.

De 1792 à 1814, il participera à différentes campagnes militaires, dans les armées du Nord, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Helvétie, du Rhin, du Danube, des Grisons.

Il gravira les échelons : sous-lieutenant en 1800, lieutenant le 5 thermidor an 9, lieutenant au 1er Bataillon, Compagnie de Carabiniers en 1805, Capitaine en septembre 1806 au 3e Compagnie 1er bataillon

Le 20 décembre 1807, il est blessé au combat de Stampoli (près de Naples) Il est atteint de plusieurs coups de feu : l'un à la jambe gauche, deux autres à la hanche gauche et un autre à la partie droite de la poitrine, un autre coup de fusil à la jambe droite, autre coup de feu à la partie inférieure de la même jambe.

De 1808 à 1810, on le retrouve dans les armées d'Espagne.

Etant épuisé par les fatigues de la guerre, il est mis en retraite le 14 septembre 1811.

Rentré au pays, il se marie en 1813, avec sa nièce Catherine, âgée de 20 ans. Ils s'installent dans une maison proche de l'église, rue du chêne. Il y meurt en 1845. L'inventaire après décès indique la présence du brevet de la Légion d'honneur au dessus d'un secrétaire en acajou et proche d'une bibliothèque contenant plus de 120 livres d'histoire.



Régiment d'infanterie légère



La maison rue du chêne où Pierre Nicolas Poulain terminera sa vie.

**Jean Marie Alexandre DAUPHIN** est né 30 janvier 1772 à La Motte Tilly. Son père Edme Dauphin est l'aubergiste du village. Le jeune Alexandre court à Paris pour s'engager dans l'armée révolutionnaire française et le 1<sup>er</sup> juin 1793, à l'âge de 21 ans, il rentre comme recrue au 1<sup>er</sup> bataillon de Popincourt.

En 1793, son bataillon (30.000 individus) intègre l'armée de Moselle qui doit faire face aux menaces extérieures de la jeune république française. L'année suivante, il est rattaché à l'armée du Nord.

Le 22 mai 1794, il est blessé aux deux jambes par un coup de tromblon à la bataille devant Tournay (Belgique).

Fin 1795, il participe à la 2<sup>e</sup> guerre de Vendée sous les ordres de Lazare Hoche.

Le 2 août 1799, il incorpore le 1<sup>er</sup> bataillon auxiliaire de Seine et Oise et le 18 août il est nommé sergent.

De 1800 à 1807, son régiment stationne en Italie. En 1802, il est à Rimini sur la côte adriatique. Fin 1803, il gagne le royaume de Naples.

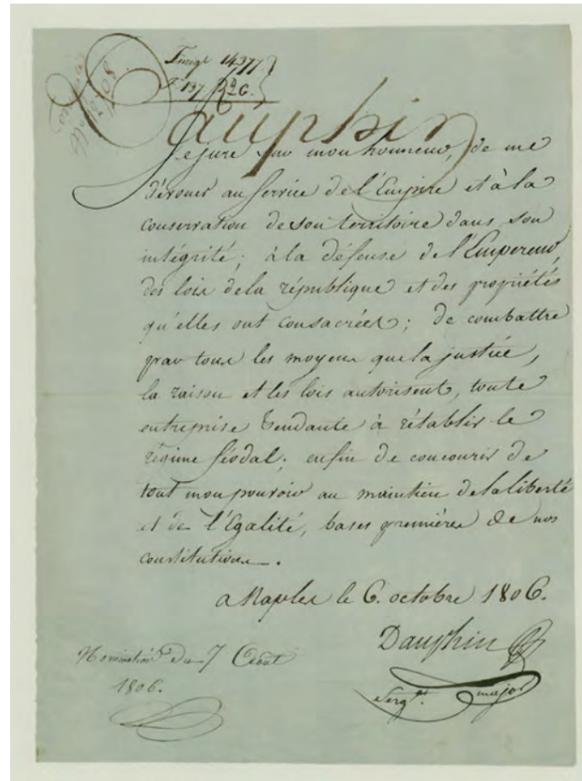
C'est dans cette ville qu'il apprend sa nomination au titre de chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, le 7 août 1812.

Le 6 octobre 1806, à Naples, il jure de se « dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent toute entreprise tendante à rétablir le régime féodal... »

De 1808 à 1814, il termine sa carrière dans les îles Ioniennes en garnison à Corfou L'annexion de ces îles par la France révolutionnaire en 1797 lors de la signature du traité de Campo-Formio, entraîne la création par celle-ci de trois départements français de Grèce baptisés : Corcyre, Ithaque et Mer-Égée. Reprises par les russes, ces îles seront à nouveau sous le contrôle français, à partir de 1807 suite au traité de Tilsit

Le 4 septembre 1812, il est nommé capitaine.

En 1815, il quitte l'armée. En 1817 il habite Everly (Seine et Marne) avec son épouse Marie Joséphine DUPOND. Le 1er janvier 1824, naît Zénaïde.



**6 octobre 1806 à Naples, au moment où il reçoit la Légion d'honneur, il jure d'être fidèle à l'Empereur.**

« **La gazette de Tilly** » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ». Il est distribué aux adhérents de l'association.  
Présidente de l'association : Marie Josée Saladin  
Responsable de la publication : Franck Gérard  
Contact [franck.bernex@yahoo.fr](mailto:franck.bernex@yahoo.fr)



# La gazette de Tilly

le journal de l'association « Mémoire de La Motte Tilly »

n°11-2016

*Chers amis et adhérents,*

*A l'aube de cette nouvelle année, les membres du bureau et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs de joie, bonheur et bonne santé pour vous et ceux qui vous entourent.*

*Cette année encore, notre association vous apportera de beaux moments de partage autour des différentes manifestations qu'elle organise pour entretenir la mémoire de La Motte-Tilly, en souhaitant vous y retrouver toujours plus nombreux.*

*Remercions Franck Gérard qui par sa participation active dans l'association œuvre pour nous transmettre ses connaissances sur l'histoire de notre village.*

*La Présidente*



## Un jour, Une église

Loin des sentiers battus, l'opération "Un jour, une église" permet de (re) découvrir les édifices culturels de l'Aube nichés dans les villages, qui renferment des trésors insoupçonnés. En tout, 42 églises de campagne se sont ouvertes à la visite durant tout l'été. Le principe : ce sont les habitants eux-mêmes qui jouent les guides.

Le 8 août dernier, notre association a accueilli une quarantaine de personnes originaires de l'Aube et de la Seine et Marne. La visite fut menée par notre ancien président, Franck Gérard. Après un historique du village, les visiteurs furent invités à découvrir l'édifice extérieurement. Le tour de l'église permet de noter les différences architecturales : le chœur du 16e, la nef de la fin du 18e.

A l'intérieur, l'accent fut mis sur les bouleversements au 18e avec entre autre la construction du monument à la gloire de l'abbé Terray, dernier ministre des finances de Louis XV.



## Double meurtre à La Motte Tilly

« L'an mil sept cent soixante et onze le quinze du mois de février, vu le procès-verbal qui nous a été présenté en date du quatorze du présent mois par lequel il nous a été constaté que deux corps trouvés morts l'un homme, l'autre femme au lieudit l'ormeau en cette paroisse après le désastre qui a été fait, l'un Edme Gilson laboureur au même lieu et l'autre marguerite Le Clerc femme Dupont aussy habitant le hameau tous deux massacrés et tués par Laurent Dupont fils de la ditte Dupont dans un accès de phrénésie faisant droit audit procès-verbal et au réquisitoire de monsieur le procureur fiscal de la motte, nous avons l'un et l'autre corps inhumés avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette paroisse. Y joints les restes du corps de Marie Estienne trouvée brulée dans sa maison. Ladite femme d'Edme Gilson remise dans le même cerceuil avec son mari.....signé Poncy curé »

Registre paroissial de La Motte Tilly 1771 - Archives départementales de l'Aube



Chirurgien des armées 1786

Cette tragédie est bien documentée par un écrit d'Henri Audouin de Chaignebron, ancien chirurgien des hôpitaux des armées du Roi, spécialisé dans les maladies épidémiques.

(Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine - 1775)

Depuis le début décembre 1770, une « fièvre putride grave et épidémique » régnait sur La Motte Tilly et ses environs. Henri Audouin, spécialiste des maladies épidémiques est envoyé sur place pour constater les dégâts. Il rencontre le 11 janvier 1771 Laurent Dupont âgé de 22 ans habitant l'Ormeau. Ce dernier est malade depuis le 6 janvier.



Le hameau de l'Ormeau - d'après un plan de la fin du 17e s.

Après avoir consulté Maget, chirurgien à Gumery, ce dernier le saigne au bras, sans succès.

Les nuits du 8, 9 et 10, il est très agité, pris de convulsions....

Lorsqu' Audouin le rencontre le 11, il le saigne au pied et revient le voir le lendemain.

« il avait passé une nuit plus tranquille que les précédentes, n'ayant point éprouvé de mouvements convulsifs. Le pouls était petit, peu vif, plus mollet que dur ; la peau sans chaleur ; la langue, comme dans l'état naturel ; le visage paraissait pâle, les yeux n'étaient ni enflammés, ni vifs ; l'urine, qui se filtrait en petite quantité, était si grande, que le malade n'allait à la selle qu'à la faveur des lavements, qui n'entraînaient avec eux que des crottins, l'abdomen était extrêmement contracté et rapproché pour ainsi dire, contre les lombaires, mais surtout la région ombilicale. »

Le malade ne cessait de répéter « quelque chose qu'on me fasse, je ne guérirai pas » S'en suivirent plusieurs traitements sans effet. Il renonça à toute boisson et à toute nourriture pendant 10 jours. Il perdit la raison. « il criait continuellement, ayant l'écume à la bouche, qu'il n'avait plus d'âme, qu'il serait malheureux, qu'il brûlerait, que les archers l'emmèneraient et qu'on le couperait en morceau »

Audouin décide de l'envoyer à l'Hôtel Dieu de Paris. Le jour du départ (10 février), il s'échappe et va se jeter deux fois de suite dans l'eau glacée. « Au sortir du bain, il se met au lit plus tranquille... l'appétit lui revient, il boit et mange copieusement, surtout du lait et du petit lait ». Ses parents, le croyant mieux repousse le départ pour Paris. « Il était naturellement doux et il ne montrait aucune violence. ». Le lundi 11 et le mardi 12 (mardi gras), ses parents le laissent aller chez les voisins manger des beignets et boire du vin. Dans la nuit du 13 au 14 février, à trois heures du matin, il se lève furieux « court vers le lit de ses parents armé d'une serpe, saisit son père à la gorge et l'en frappe sur la tête à coups redoublés ; il attaque au même instant sa sœur qu'il frappe aussi sur la tête ». Le père et la fille arrivent à s'échapper. Il s'en prend alors à sa mère et la tue. En s'enfuyant, il tue son voisin Edme Gilson et en blesse un autre très grièvement à la tête. Il prend ensuite un tison, des allumettes et met le feu à sa maison puis à 5 autres du voisinage, dans l'une desquelles a été brûlée une femme malade au lit. Il courait « en furie comme un lion rugissant ».

On sonna alors le tocsin et les habitants se regroupèrent pour l'arrêter. Conduit à Nogent, les gendarmes le ramenèrent au village sur ordre du juge. « *il avait alors la physionomie changée, les yeux qui lui sortaient de la tête, étaient fixes, animés ; il avait l'air furieux ; il criait sans cesse, l'écume à la bouche : oh mon dieu !* » Quand on lui a présenté sa mère et son voisin massacrés de sa main et qu'on lui a demandé s'il les reconnaissait, il a répondu affirmativement ajoutant qu'il ne savait pas qu'il les avait tués, que c'était le mal qui le lui avait fait faire.

Voici la conclusion d'Audouin : « *Ce jeune homme avait le principe nerveux naturellement faible et il fut toujours très craintif, comme l'a observé Mr le curé de La Motte Tilly. Dès que la maladie épidémique eut commencé à se répandre, il craignit d'en être attaqué et de mourir. L'imagination s'est si fortement occupée de cette idée, que bientôt le désordre se porta au cerveau et de là dans tous le système des nerfs* »

## Documents inédits

De nouvelles photos confiées par un de nos adhérents.



## Les migrants d'hier

Les migrations saisonnières d'une région défavorisée vers une contrée plus riche nous semblent aujourd'hui appartenir à un passé fort lointain.

Entre 1807 et 1813, les préfets de l'Empire napoléonien ont réalisé une enquête statistique sur les migrations d'ouvriers.

Inutile de chercher des migrants qui seraient partis de la Brie, province favorisée !

Secteur d'activité	Profession	Régions ou Départements d'origine
Agriculture et débardage	Bergers	Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Pyrénées
	Cueilleurs d'olives	Italie, Vaucluse
	Faucheurs moissonneurs	Allier, Aisne, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Belgique, Cantal, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Drôme, Eure, Gard, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Lozère, Maine-et-Loire, Mayenne, Meuse, Morbihan, Orne, Puy-de-Dôme, Haute-Saône, Sarthe, Souabe, Suisse, Var, Vosges
	Jardiniers Pionniers, bûcherons	Orne Basses-Alpes, Ariège, Aveyron, Cantal, Catalogne, Côtes-du-Nord, Creuse, Italie, Haute-Garonne, Haute-Loire, Lozère, Suisse, Var, Haute-Vienne
Artisanat fabrication de et services	Tondeurs de moutons	Drôme
	Vendangeurs	Aveyron, Cher, Dordogne, Lozère, Haute-Marne, Saône-et-Loire
	Voituriers	Hautes-Alpes, Ariège, Isère, Nièvre
	Aiguiseurs rémouleurs	Hautes-Alpes, Cantal, Léman, Meuse
	Artisans en fil de fer	Haute-Marne
	Cardeurs	Creuse, Loiret, Lot-et-Garonne
	Carriers	Auvergne, Limousin
	Chanvriers	Ain, Hautes-Alpes, Creuse, Drôme, Jura, Haute-Marne, Orne, Savoie, Vienne, Vosges
	Charbonniers (bois)	Ariège
	Charcutiers	Hautes-Alpes
Chaudronniers	Creuse, Loire	
Commerce et Colportage	Chaumiers, tulleurs, couvreurs	Ain, Cantal, Calabre, Jura, Piémont, Pouilles, Puy-de-Dôme
	Cordiers	Corrèze, Creuse
	Cordonniers, savetiers	Gers, Haute-Garonne
	Ferblantiers	Cantal, Meurthe, Meuse, Puy-de-Dôme
	Figuristes	Italie, Suisse
	Horlogers	Léman
	Fondeurs de cloches	Haute-Marne
	Fondeurs d'étain	Calvados, Corrèze, Doubs, Manche, Meuse, Italie, Suisse
	Fondeurs de fonte	Ariège, Cantal
	Lanterniers	Cantal
	Maçons et tailleurs de pierre	Calvados, Cantal, Côtes-du-Nord, Creuse, Indre, Italie, Moselle, Orne, Suisse
	Mariniers	Allier, Ardennes, Indre-et-Loire
	Ouvriers papetiers	Landes, Languedoc, Pyrénées, Provence
	Paveurs	Creuse
	Plâtriers	Piémont
Porteurs d'eau	Aveyron, Cantal, Haute-Loire	
Ramoneurs	Cantal, Haute-Loire, Mont-Blanc, Puy-de-Dôme	
Activités diverses	Scieurs de long	Aveyron, Calvados, Cantal, Corrèze, Creuse, Loire, Haute-Loire, Orne, Rhône, Trentin, Vienne
	Souffleurs de verre	Marne, Meuse
	Tonneliers	Hérault
	Vanniers	Haute-Marne
	Vitriers	Piémont, Suisse, Tyrol, Vorarlberg
	Commerces de droguerie	Basses-Alpes
	Marchands de fromages	Hautes-Alpes, Cantal
	Marchands de peaux	Cantal, Calvados, Manche, Puy-de-Dôme
	Marchands de toiles et étoffes	Cantal, Puy-de-Dôme
	Marchands roulants, merciers, colporteurs	Basses-Alpes, Allier, Ariège, Cantal, Manche, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Pyrénées-orientales, Vaucluse
Activités diverses	Chasseurs de vipères	Piémont
	Monteurs de curiosités, animaux et lanternes magiques	Basses-Alpes, Hautes-Alpes
	Musiciens et vieillards Maîtres d'école et gouvernantes	Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Puy-de-Dôme Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Moselle

## Le passeport pour l'Intérieur



Dans le monde un peu clos d'une paroisse paysanne, celui qui ne voyageait pas n'avait pas à prouver son identité. Il était connu de tous: la parole de deux témoins suffisait à justifier de son identité, en cas de besoin. Sous l'ancien régime, seuls ceux qui recevaient un sacrement religieux laissaient leur trace sur les registres.

Les voyageurs, les vagabonds, les errants représentaient un danger pour l'ordre établi, il convenait alors de les contrôler. Aboli en 1791, l'usage du passeport pour l'intérieur fut à plusieurs reprises rétabli jusque vers 1860 où il tomba en désuétude sans vraiment avoir été officiellement supprimé.

jusqu'à la fin du Second Empire, le passeport intérieur fut demandé à tous les voyageurs "à pieds", ouvriers, journaliers, saisonniers, allant de ville en ville à la recherche d'un emploi, qui étaient considérés par les autorités comme faisant partie de la classe dangereuse pour le pouvoir et les municipalités.

## Les Tabard, une famille de migrants à La Motte Tilly



Estivareilles - son château



**La famille Tabard** est originaire d'Estivareilles, dans l'arrondissement de Montbrison, département de la Loire. La maison familiale est située au hameau du Poyet.

Le 19 janvier 1812, Claude Tabard, fils de Michel, cultivateur, épouse Marie Gagnaire. La famille comptera au moins 6 enfants : Jeanne Marie 1813, Antoinette 1814, Jean Claude 1816, Pierre 1818, Jean Pierre 1821 et Jean Claude 1829.

Les 4 garçons de la famille deviendront scieurs de long.

Si tous ces hommes "*allaient à la scie*", c'était par nécessité et non par goût des voyages. Une des principales causes était les hivers neigeux et sans fin, qui contraignaient ces montagnards à une trop longue période d'inactivité .

Dès l'adolescence "*aller à la scie*" devenait une tradition. Les histoires du grand-père racontées aux veillées, avec tous les détails sur ses exploits d'antan, et sur ses pérégrinations, incitaient les garçonnetts à partir. Dans ces milieux on était scieur de long de père en fils.



L'église d'Estivareilles

Même modiques, les gains rapportés par les premiers encourageaient à l'exode, avec l'obsession chez le paysan d'agrandir sa propriété en achetant quelques arpents de terre supplémentaires, sans oublier de se protéger d'un éventuel accident ou maladie et contre la vieillesse. Pour toutes ces populations le phénomène migratoire une fois enclenché, devenait irréversible.

Les scieurs de long émigraient à l'automne. Les départs s'échelonnaient de septembre à décembre et les retours d'avril à juillet. L'absence durait 8 à 9 mois. Autour de la Saint-Jean d'été, c'était le GRAND RETOUR vers la terre natale...

Pour leur bonheur ou pour leur malheur, tous ne sont pas rentrés. A leur bonne réputation, s'ajoutait leur agréable physique, fruit de la rude gymnastique à laquelle ils étaient soumis et de la vie au grand air. Rien d'étonnant que ces beaux garçons, bien charpentés, sans graisse superflue, aient un franc succès auprès des filles de là-bas. Ils fréquentaient une "*bonne amie*", se mariaient et fondaient une famille. Ainsi ont-ils fait souche ... et l'émigration temporaire devenait peu à peu une émigration définitive.

Nous ne savons pas si les 4 garçons sont partis en même temps. Le décès du père Claude en 1832 a dû bouleverser la famille. Claude, le 1er fils, trop jeune pour reprendre la ferme, devient scieur de long . Comment arrive-t-il à La Motte Tilly ? A quel moment entraîne t-il ses frères à le rejoindre ?

### Claude

Né le 15 aout 1816 à Estivareilles.

Le 6 janvier 1844, il est présent ainsi que son frère Pierre à Saint Maurice en Gorgeois pour la signature du consentement de sa mère pour le mariage de ses deux ainés;

Il se marie le 23 avril 1845 à La Motte Tilly avec Ernestine Récipon.

Dans son acte de mariage, il reconnait 3 enfants nés le 17 avril 1839, 5 mars 1842 et 2 avril 1844.

En l'absence d'archives, on peut supposer qu'il est arrivé une première fois à l'automne 1837. Il rencontre Ernestine et quelques mois plus tard, avant le grand retour au pays, est conçu le premier enfant qui naîtra 9 mois après le 17 avril 1839.

Les 2 autres enfants sont nés à la même période conçus probablement avant le grand retour au pays.. Il décide de s'installer définitivement à La Motte Tilly en 1844 et il entraîne avec lui son frère Pierre.

### Pierre

Né le 6 septembre 1818 à Estivareilles

Il épouse le 2 septembre 1845 à La Motte Tilly, Adelaïde Pelletier

### Jean Pierre

Né le 6 janvier 1821 à Estivareilles

Consentement de sa mère devant M° Jean Avril notaire à Saint Bonnet 11 juin 1857

Marié à La Motte Tilly, le 19 juillet 1858 à Marie Joséphe Rollet

### jean Claude

Né le 3 novembre 1829 à Estivareilles

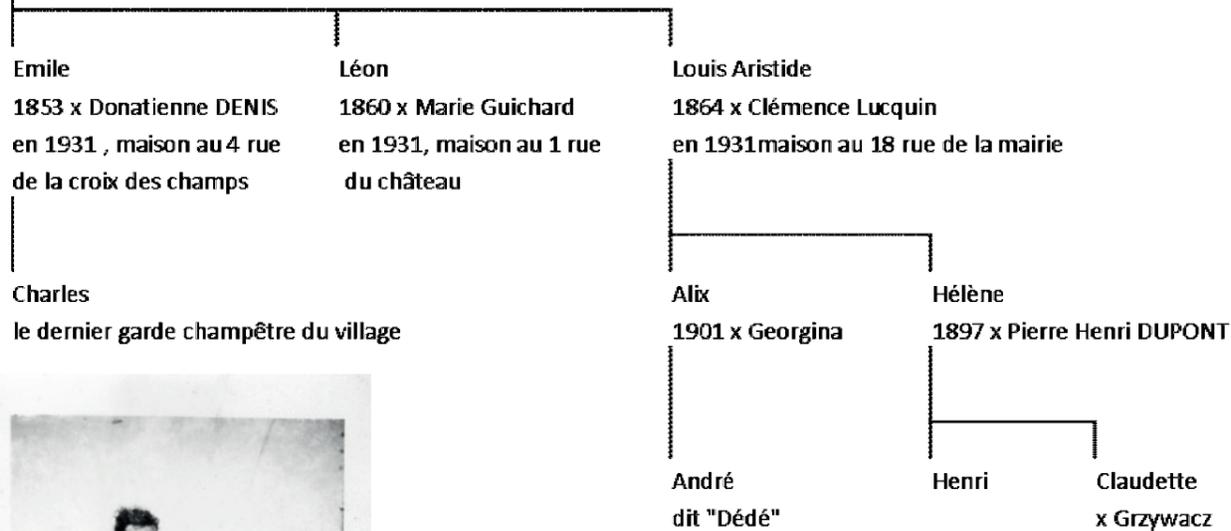
Consentement de sa mère devant M° Ponceillon notaire à Usson du 14 janvier 1853

Marié en 1853 à La Motte Tilly à Louise Eugénie DENIS

Témoin Claude

Seule la descendance de Jean Claude restera fidèle à La Motte Tilly

**Descendance de Jean Claude TABARD**



Alix et Georgina

**La dernière famille Tabard à La Motte Tilly**



Georgina et son fils « Dédé »



La maison, 18 rue des Ecoles

**Tous les numéros de la Gazette de Tilly sont toujours disponibles en version print ou numérique.**

« La gazette de Tilly » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ». Il est distribué aux adhérents de l'association.  
 Présidente de l'association : Marie Josée Saladin  
 Responsable de la publication : Franck Gérard  
 Contact : franck.bernex@yahoo.fr

Association « Mémoire de La Motte Tilly »  
[www.patrimoine-lamottetilly.fr](http://www.patrimoine-lamottetilly.fr)  
[lamottetilly@gmail.com](mailto:lamottetilly@gmail.com)



**Prix : 15 €**

Au profit de la sauvegarde de l'église  
Saint Pierre et Saint Paul de La Motte Tilly  
Et de la restauration du Tombeau  
de l'Abbé TERRAY, monument classé